

Sociolinguistique

Faculté des Lettres de Qéna

Département de Français

Année: Quatrième année

Spécialité: sociolinguistique

Année universitaire: 2024-2025

Introduction

Dans la suite nous donnons un coup d'œil d'ensemble sur les notions sociolinguistiques utilisées dans les chapitres suivants: définition et objets de la sociolinguistique, la variation linguistique et ses formes: Norme. Dialecte, Pidgin, Créole et emprunt lexical....

A la fois, nous allons répondre à quelques questions préalables qui ont leur importance : Quelle est la valeur de la recherche sociolinguistique? Quelle est la différence entre la linguistique et la sociolinguistique? Quelles sont les notions sociolinguistiques que l'on doit connaître?

La sociolinguistique : définition et objets

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques¹ portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques.² Donc nous pouvons comprendre que la tâche principale de la sociolinguistique est la description de différentes variétés qui coexistent à l'intérieur de la communauté linguistique en les mettant en corrélation avec les structures sociales³.

De plus, Hazaël- Massieux signale que la sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à la situation du discours, qu'ils soient caractérisables en termes temporels, géographiques ou sociaux⁴.

Pour Massieux, la sociolinguistique signifie l'étude de la communauté humaine sous toutes ses formes et des outils privilégiés capables de rendre la communication plus comprise et plus précise⁵.

D'ailleurs Catherine Miller signale que la sociolinguistique s'est développée comme discipline dans les années 1960 aux Etats-Unis autour d'un groupe de sociolinguistes dont les membres remarquables sont Dell Hymes, John Gumperz, William Labov et Charles Ferguson, etc. Ce groupe de linguistes partagent le même principe langagier: " Etudier qui parle quoi, comment, où et à qui" Chaque sociolinguiste a son domaine propre:

Dell Hymes s'intéresse au contact des langues et aux langues créoles.

Fishman étudie les langues minoritaires et le rapport langue et identité

John Gumperz met l'accent sur la sociolinguistique interactionnelle et l'ethnométhodologie.

Charles Ferguson met en évidence la question de la diglossie⁶
D'autre part, Dumont et Bruno Maurer dans *Sociolinguistique du Français en Afrique francophone* estiment que si Ferdinand de Saussure reconnaissait à la langue un caractère social indubitable, il condamnerait la parole à être exclue du champ d'étude de la linguistique; trop soumise aux variations individuelles. Pour ces deux auteurs, la linguistique structurale fait de la langue un objet d'étude mais omet volontairement de la considérer dans sa dimension sociale, celle-ci est l'une de nos perspectives envisagées dans cette étude. L'objet linguistique est alors réduit aux seuls systèmes linguistiques sans considération des conditions d'emploi de ces systèmes⁷.

Par conséquent, nous comprenons que ce type de linguistique favorise en premier lieu des études de types syntaxiques, phonologiques et sémantiques et cela assure la linguistique de la langue au détriment de "la linguistique de la parole". La sociolinguistique naît d'un mouvement de bascule du premier vers le second pôle⁸. Dumont et Bruno Maurer précisent que:

"Les travaux de William. Labov ont fait apparaître l'absolue nécessité de considérer en premier lieu la réalité de productions langagières et non plus des abstractions désincarnées, des constructions savantes qui sont le reflet de

l'idéologie linguistique du chercheur plus que de la pratique réelle. La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et, avec elle, du sujet parlant(...). Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social, celui dans lequel il vit et parle(...).La linguistique était une science de cabinet, de laboratoire, faisant appel au besoin à des locuteurs idéaux, juges et garants de la norme linguistique, la sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain(...)"⁹.

Par cette comparaison déjà citée entre la linguistique et la sociolinguistique, nous constatons qu'il y a une différence entre la linguistique et la sociolinguistique. La linguistique étudie la langue d'une optique abstraite alors que la sociolinguistique envisage la langue d'une manière concrète comme le dit Charles Baylon:

"La sociolinguistique met en regard des diversités linguistiques et des diversités sociales non linguistiques, c'est-à-dire économiques, culturelles. S'il y a un concept qui a balisé son champ, tant en Europe qu'aux USA, depuis sa naissance, c'est bien celui de la classe sociale.(...) Elle se pose la question suivante: Comment et Pourquoi les classes sociales diffèrent-elles dans leur usage de la langue? Le linguiste, (...), peut rejeter cette question en invoquant divers

arguments: la notion de classe appartient à la sociologie et à la science politique et dépasse donc le cadre de sa discipline; elle fait appel à des explications non linguistiques, et, plus subitement le concerne la performance et non la compétence. Pourtant, cette question est pertinente pour lui; le donné linguistique peut éclairer la structure de la société, permettre d'identifier les divisions sociales, les points de conflit et de convergence; il peut montrer que la division en classes est à la base de la variété standard d'une langue,(...), il peut aider à révéler les sources de l'innovation sociale et les motivations des novateurs¹⁰.

Donc l'objet de la linguistique ne se limite pas à l'étude syntaxique, morphologique et phonologique de la langue, elle s'intéresse aussi à l'étude sociale de la langue pour la découverte de la nature de la réalité du changement langagier et aussi pour la connaissance du noyau de la variation linguistique qui se déroule au sein de la société. D'ici vient la recherche sociolinguistique comme une partie complémentaire qui a pour but l'étude des groupes divers, diversement structurés, qui partagent, en principe, des moyens de communication, et notamment ont à leur disposition une ou plusieurs langues pour communiquer¹¹.

Le linguiste s'intéresse bien peu à la société globale qui peut retenir le sociologue, mais beaucoup plus à des groupes plus ou moins vastes qui entretiennent des relations, notamment d'échanges. Une famille (restreinte ou large) peut constituer un groupe intéressant pour l'étude d'un dialecte, voire d'un idiolecte. Pourtant, une langue ne sert pas seulement à communiquer ; son rôle est aussi de constituer la société, puisque le groupe utilisant la même langue partage les mêmes pratiques culturelles¹² et connaît les mêmes normes. De là, on peut confirmer que la langue possède d'autres fonctions que la communication, elle a aussi une fonction identitaire¹³.

Bref, la sociolinguistique concerne l'étude des rapports entre sociétés et langues et cette branche constitue un point de vue nouveau sur la langue et son usage. La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à la situation de discours en envisageant en première place la langue, qui devient dès lors un moyen de communication entre les individus **constituant** une société, avec ses règles et ses pratiques.

Domaines de la sociolinguistique

Dans la sociolinguistique: territoire et objets, Henri Boyer définit la sociolinguistique par rapport aux disciplines voisines. Selon lui, le territoire du sociolinguiste est un territoire perméable aux ensembles disciplinaires connexes: Anthropologie, psychologie, philosophie, ethnologie, sociologie et histoire.... Le sociolinguiste s'intéresse également aux autres disciplines linguistiques: sémiotique et linguistique textuelle qui s'intéressent à l'organisation et à la cohérence du discours. La sociolinguistique s'intéresse aussi à l'ethnolinguistique, à la psycholinguistique, à la dialectologie¹⁴.

De plus, la sociolinguistique, d'après Henri Boyer, se classe en deux types : la Macro sociolinguistique qui étudie la sociolinguistique des institutions, la structure sociale, les types de la variation, et les pratiques linguistiques des groupes. Le deuxième type est la micro sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la communication et à l'interaction entre deux ou plusieurs interlocuteurs¹⁵.

D'autre part, Catherine Miller souligne que la sociolinguistique a également tendance à se fragmenter en de multiples sous- domaines:

- Tous les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est mis sur les groupes sociaux et les politiques linguistiques des pays.
- La linguistique variationniste qui considère la variation comme un moteur de l'évolution linguistique. Cette branche s'intéresse à l'étude des variantes sociales et s'attache principalement aux corrélations statistiques comme dans la sociologie. Elle étudie dans la plupart des cas les variations phonologiques, morphologiques et sémantiques.
- Tout le domaine de la sociolinguistique interactionnelle où l'on montre comment les locuteurs se positionnent sur les différents registres.
- La sociolinguistique urbaine qui ne prend pas simplement la ville comme cadre, mais qui s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières, sur l'urbanité des faits linguistiques.
- Tout le domaine du contact de langue et de la créolistique¹⁶.

La variation linguistique

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique car il s'agit véritablement de tirer les conséquences du constat fait par tout linguiste, même

débutant: on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie. Une même personne, au cours de sa journée, change considérablement d'usage, de variété de langue ; cela vient de la personnalité des interlocuteurs avec lesquels elle partage le discours, des thèmes qu'elle traite, de son cadre de vie, de son sexe..., bref de la situation de communication, comme le dit J. Dubois:

*"Il faut, en revanche, insister sur l'importance des conditions sociales de communication. On peut considérer le groupe humain formé par le médecin et son patient comme groupe social(...) d'un certain type. Il faut poser que ce groupe se différencie des autres par certaines manières de parler; il y a le mode d'énonciation du docteur qui n'est pas celui du malade, qui n'est pas non plus celui du docteur dans des conditions sociales différentes"*¹⁷. Nous pouvons donner un exemple pour cela, le professeur à l'université utilise des mots et des expressions formelles convenant à la nature de la méthode scientifique qu'il explique à ses étudiants, et à la nature de l'ambiance universitaire. Mais quand il retourne à la maison il devient obligé à changer le ton et parle la langue courante et dialectale. Aussi quand il va par exemple au

supermarché il essaye de parler son interlocuteur des mots communs et compris par tout le monde.

Alors nous pouvons déduire que c'est donc la situation de l'énonciation qui détermine la nature de la communication entre les personnes et leur manière de parler.

De plus Massieux souligne que l'on recourt à la variation pour plusieurs raisons: "Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquises, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses (...) qui peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit¹⁸"

Nous constatons que la tâche principale du sociolinguiste se résume à relever ces variétés, en prenant en compte la réponse à quelques questions qui semblent centrales pour l'explication de ces variétés. Ces questions sont: Qui parle, A qui, Quand, Comment, et Pourquoi?

Il est à indiquer que W. Labov souligne la nécessité de considérer la réalité des productions langagières en affirmant que l'étude de ces productions langagières dans son contexte social est le travail réel du linguiste. Labov considère que

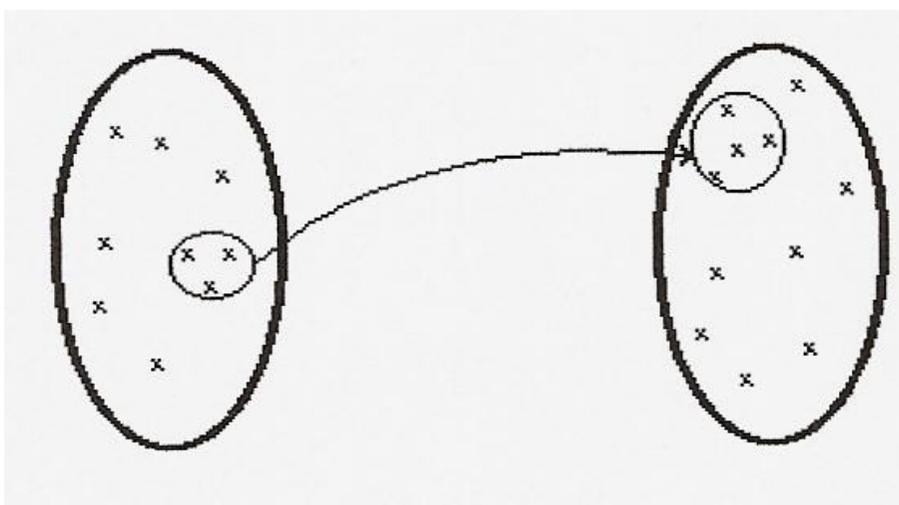
l'étude de la langue dans son contexte social reste l'objet d'étude du sociolinguiste et le noyau de son investigation linguistique:

"Pour nous (William Labov), notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé "linguistique générale" : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie, tels la forme des règles linguistiques, leur combinaison en systèmes, la coexistence de plusieurs systèmes et l'évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique. Et l'on peut s'étonner qu'il soit utile de donner une base sociale élargie à ce domaine. Que la linguistique générale, quel qu'en soit le contenu, doive reposer avant tout sur le langage tel que l'emploient les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne, cela paraît aller de soi. Aussi est-il profitable,

avant de continuer, de voir précisément pourquoi il n'en a pas été ainsi¹⁹."

Nous pouvons comprendre que pour Labov, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent, sans étude de l'environnement social. De ce fait, Labov tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales, qui peuvent être beaucoup plus fines ,et qui sont déterminées précisément par l'analyse, que les grandes catégories sociales traditionnelles profession, sexe, âge, lieu de résidence, etc.

Ainsi s'agit-il d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes du locuteur, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, comme nous pouvons l'observer dans le schéma de Massieux²⁰:



Ensemble des variantes sociales ensemble des variantes linguistiques

Nous remarquons que Labov pense que si nous ne parvenons pas à établir un conditionnement strict entre des variables extralinguistiques et des variantes linguistiques, c'est parce que notre analyse est incomplète, parce que nous avons négligé des données. Il propose de ce fait de multiplier les investigations pour trouver les variables pertinentes²¹. Mais nous pouvons dire que malgré les bonnes explications et les enquêtes minutieuses que le sociolinguiste fait sur place, il y a quelques cas où les faits sociaux restent infirmes à l'égard de l'interprétation d'une telle variation linguistique comme le souligne Massieux dans ses cours de sociolinguistique:

"Quelles que soient les explications proposées par Labov, à l'issue d'enquêtes minutieuses et fort intéressantes, (...), on est obligé de constater que demeure toujours dans l'usage de la langue une part irréductible qui résiste à toute explication et qui est véritablement "imprévisible"²²".

De là nous constatons que la langue et la société sont toujours en corrélation mutuelle et que la langue influence la société et vice versa mais la langue reste en quelques cas infirme à interpréter quelques faits sociaux à cause du manque des investigations sociolinguistiques nécessaires pour chaque phénomène linguistique. Dans la suite nous étudions les formes de la variation linguistique pour connaître de près comment la langue change d'une personne à une autre et également d'un lieu à un autre.

Types de Variations

Variation diachronique

La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de délimiter les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents²³ comme nous pouvons l'observer dans la différence entre la langue ottomane et mamelouk ou bien dans l'arabe du XIXe et celui du XXe siècle.

Variation diatopique

Cette variation joue sur l'axe géographique. Elle étudie la variation d'une langue d'une région à une autre. Des termes

comme *géolectes*²⁴, *régiolectes*, *topolectes*²⁵ concernent ce type de variation²⁶. Nous remarquons dans l'arabe puisque l'arabe de la Libye diffère de l'arabe tunisien ou marocain ou égyptien. La géographie ici donne la chance d'exprimer librement la même langue.

Variation diastratique

Ce type de variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de *sociolecte*²⁷. Le sociolecte est le parler d'un groupe social, d'une classe sociale, ou de toute catégorie se distinguant une « culture intime ». Nous constatons cela dans la différence entre la langue des avocats et celle des criminels, entre celle des professeurs et des étudiants.

Variation diaphasique

Nous parlons de variation diaphasique lorsque nous observons une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et change-t-elle en *registres* ou en styles différents²⁸ comme

nous l'avons déjà expliqué en donnant l'exemple du professeur à l'université.

Dans la suite nous expliquons les formes de la variation linguistique et comment se dégagent ses éléments à l'intérieure de la société égyptienne.

Formes de la variation linguistique

1- La norme linguistique

Pour bien comprendre la norme linguistique, il nous est nécessaire de définir la norme sociale puisque celle-ci comporte toutes les normes passant dans la société. L'étude de la norme nous aide à connaître les habitudes linguistiques favorisées ou méprisées dans la société. Quand nous allons par exemple vers un pays arabe mais notre visite est pour la première fois à ce pays nous devons fréquenter avant le voyage quelques personnes qui sont déjà parties vers ce pays. C'est bien dans le but de ne pas tomber dans l'embarras et de ne pas choquer les interlocuteurs pour la première fois. La norme sociale est une règle de conduite dans une société ou un groupe social, notamment des manières d'agir. Les normes sociales définissent le domaine de l'action sociale en précisant

ce que l'individu peut ou ne peut pas faire. Elles traduisent les valeurs et les idéaux dominants de la société ou du groupe.

Il existe des normes formelles: écrites comme les lois: différents codes et règlements). Il existe également des normes informelles qui constituent en fait les mœurs, les habitudes, les coutumes. Le non-respect de ces normes entraîne généralement des sanctions. Dans le cas de normes formelles, il s'agira des prisons, amendes. Sinon, il s'agira principalement de sanctions morales telles que des brimades, allant jusqu'à l'exclusion d'un individu à son groupe d'appartenance. La plupart des membres de la société ou du groupe accordent donc une valeur à celles-ci. Le respect de ces normes contribue donc à la cohésion sociale, et s'en écarter amène à une fracture à cause de la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion. C'est bien la définition de la norme sociale. Nous pouvons appliquer la même définition pour la norme linguistique. La norme est une question qui relève fondamentalement de la sociolinguistique. Cette norme est déterminée et fixée à chaque époque sur des critères socio-économiques, et elle se transmet dans l'enseignement et devient aussi plus durable que les autres variétés non formalisées.

Selon Baylon la norme linguistique *"n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe des normes sociales. Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. La mépriser n'entraîne des sanctions que dans l'enseignement"*²⁹ mais dans des sociétés où *"des puristes régissent la langue et où l'Etat même légifère, les journalistes, les écrivains, les publicistes, etc. risquent également d'être blâmés, s'ils commettent des infractions"*³⁰. Nous constatons alors que la personne connaissant la norme aura plus de chance à occuper de bonnes places et d'excellentes responsabilités dans la société où elle pratique sa langue et ses habitudes, puisqu'on choisit pour ces professions les personnes "qui ont un accent considéré comme convenable"³¹. Par conséquent, on subit les conséquences à toute atteinte à la norme linguistique: communication difficile, commentaires critiques, déclassement social et une disqualification par exemple, quand on manque de compétence dans une langue technique ou que l'on fait des fautes en rédigeant une demande d'emploi ou lorsqu'on rédige un C. V personnel. D'ailleurs Nous remarquons que la norme n'est pas permanente : elle évolue et elle est soumise au changement comme le dit Massieux: *"la norme linguistique est soumise au changement,*

*même si elle paraît identique pendant plusieurs générations ou que le locuteur la perçoit dans une sorte d'intemporalité. Elle est donc toujours liée à une époque historique.*³² Bien plus, nous pouvons dire que l'école joue un rôle essentiel dans la transmission et la permanence de la norme. La norme ne disparaît pas, mais elle est surtout l'objet de transmission familiale dans les familles conscientes et capables d'en assurer la transmission. L'école joue un rôle essentiel dans la démocratisation de la société, puisqu' en enseignant la norme à l'école, les personnes deviennent égales dans l'usage linguistique correct, mais en renonçant à l'enseigner, on parvient par conséquent à "une société aristocratique dans laquelle "certains savent, sans avoir appris"³³". De cette manière, nous arrivons à créer un système linguistique inégal au sein d'une même société et nous empêchons la mobilité sociale des individus aspirant à y occuper de bonnes positions sociales.

Le rôle de la transmission de la norme ne se limite pas à l'école : les programmes radiophoniques et télévisés contribuent aussi à la diffusion de l'emploi idéal de la norme. Dans les médias égyptiens, on connaît un bon programme stimulant l'emploi correct de la langue ou bien de la norme

linguistique formelle. Ce programme s'intitule : "Dire et ne pas dire" "قل و لا تقل" présenté par le présentateur Ali Eissa et soulignant au locuteur le vrai et le faux dans l'usage des mots et des expressions de la langue. Aussi il y a un programme télévisé sur TV5 intitulé "Merci Professeur". Cette émission nous sert à connaître l'origine étymologique des mots français et comment nous pouvons les employer d'une manière nette. Nous pouvons donc comprendre qu'avec ce type de programmes, on donne *"à tous une chance d'accéder à des situations où l'on ne tolère pas un accent régional marqué³⁴"* ; mais ne pas diffuser l'emploi correct de la langue ou de la norme, *"c'est laisser encore les plus hautes positions à ceux qui l'auront compris tout seuls (dans leur famille) et, bien sûr, éliminer ceux qui ne se doutent même pas que ce genre de prononciation est stigmatisée³⁵."*

Types de la norme³⁶

On rencontre plusieurs types de la norme comme le dit Marie-Louise Moreau dans son article "Les types de normes" :

1- Les normes de fonctionnement: habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté, ou bien des

règles comportant les comportements linguistiques d'un sous-groupe.

2-Les normes descriptives: Ce sont les normes de fonctionnement rendues explicites par les descriptions qui en sont faites. On s'intéresse à décrire les normes de certains sous-groupes et on ne décrit pas toutes les règles de fonctionnement de tous les groupes.

3-Les normes prescriptives: il s'agit de règles sélectives qui servent comme des exemples ou bien des modèles à rejoindre.

4-les normes évaluatives: ces normes consistent à attacher des valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes préconisées. Ce type contribue à la hiérarchisation.

5- les normes fantasmées: le groupe se forge un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement qui n'ont souvent guère de zone d'adhérence avec le réel.

2- Le Dialecte

D'après le dictionnaire Hachette de la langue française, un dialecte est une variété d'une langue qui se distingue des autres dialectes de cette même langue par un certain nombre

de particularités lexicales, morphologiques, syntaxiques ou phonétiques. Toute langue possède des dialectes, sans exception.

On distingue généralement deux types de dialectes :

A- les dialectes locaux (ou régionaux, géographiques ; on parle aussi de régiolecte), qui sont étudiés par la dialectologie. Ces dialectes peuvent co-exister sur le même plan: en Egypte nous avons un bon nombre de dialectes : le dialecte des villes côtières comme Alexandrie, Charm elcheikh . le dialecte des villes régionales comme Minia , Quena, Sohag, Fayoum. L'Egypte devient un bon exemple de la variation dialectale. Nous trouvons aussi que le dialecte diffère d'un gouvernorat à un autre et d'un village aussi à un autre.

B- les dialectes sociaux (ou sociolectes), étudiés notamment par la sociolinguistique. Ils sont souvent qualifiés de langues dominées.

La sociolinguistique distingue entre deux types des dialectes

1- L'idiolecte: parler d'un individu

2- le Sociolecte est le parler d'un groupe social, d'une classe sociale, ou de toute catégorie se distinguant par une culture intime .

3- La diglossie

Le premier qui a défini la diglossie est le sociolinguiste Charles Ferguson dans un article célèbre intitulé "Diglossia". Dans cet article il s'efforce de définir le contact linguistique à travers quatre situations précises:

- Celle de la Grèce: alternance de la Katharevousa et du demotiki ;
- Celle de la Suisse : alternance du suisse alémanique et de l'allemand ;
- Celle des pays de langue arabe: alternance d'arabe littéraire et arabe dialectal ;
- Celle d'Haïti : alternance du Créole et du français³⁷.

Pour Ferguson, la diglossie est une situation langagière relativement stable dans laquelle il existe une variété superposée, très divergente, hautement codifiée. Cette

situation linguistique est le véhicule d'une littérature écrite vaste et respectée, soit à une époque antérieure soit dans une autre communauté linguistique. Cette variété est apprise essentiellement par l'enseignement et reste utilisée dans la plupart des fonctions écrites et des fonctions orales à caractère formel, mais n'est pratiquée par aucun groupe de la communauté dans la conversation ordinaire³⁸.

Il nous paraît, à travers ce qui précède, que la diglossie est un terme permettant de caractériser les situations de communication des sociétés recourant à deux codes distincts: deux variétés d'une langue ou deux langues, pour les échanges quotidiens: Certaines circonstances imposent l'emploi de l'un des codes (langue A) à l'exclusion de l'autre (langue B), qui, de façon complémentaire, ne peut servir que dans les situations dans lesquelles la première est exclue³⁹. Mais ce terme comporte des variations; si la plupart des sociétés connaissent des situations de diglossie, on utilise préférentiellement ce terme pour désigner les sociétés où l'opposition est particulièrement marquée, et souvent renforcée par le recours à deux termes distincts pour désigner les variétés en usage.

Généralement ces situations sont des situations de conflit entre les langues, l'une des langues,-celle qui est utilisée dans les situations de communication considérées comme nobles : écriture, usage formel...- étant alors appelée variété "haute", par opposition à l'autre,-celle qui est utilisée dans des circonstances plus familières : conversations entre proches, caricature politique et sociale considérée comme "basse"⁴⁰. D'ailleurs Ferguson examinait les rapports entre français et Créole en décrivant le statut de ces deux langues en Haïti par le schéma suivant⁴¹:

Tableau		
	français	créole
Sermons à l'église	+	-
Ordres aux serviteurs ou employés	-	+
Lettre personnelle	+	-
Discours politique, intervention au Parlement	+	-
Conférence universitaire	+	-
Conversation avec proches (famille,	-	+

amis...)		
Informations à la radio (TV)	+	-
Feuilletons	-	+
Article de journal	+	-
Caricature politique	-	+
Poésie	+	-
Littérature populaire	-	+

En Egypte nous trouvons le même principe puisque l'arabe dialectal s'utilise dans la langue des feuilletons, la caricature politique et sociale et dans la littérature populaire mais l'arabe standard est employé dans la langue de l'église et dans le discours formel des responsables au gouvernement. D'ailleurs, nous pouvons dire que la diglossie n'est pas une situation stable; puisqu'en cette fin de siècle, les analyses de Ferguson pour la situation langagière des pays où on la trouve ne restent pas les mêmes: le démotiki en Grèce l'a emporté sur la Katharevousa, et le créole en Haïti ne reste plus cantonné dans les domaines donnés par Ferguson ; il a acquis de nouveaux champs d'énonciation⁴². Nous pouvons remarquer de là que la

langue reste toujours dans un état de changement permanent et ne se limite pas à être parlée dans certains domaines privilégiés.

Diglossie et triglossie dans les pays arabophones

Le monde arabe occupe une situation diglossique entre deux variétés: l'arabe classique et l'arabe dialectal. Mais cette situation est contestée par des linguistes qui consacrent leurs études à la description de la réalité linguistique au sein de cette société. La première contestation de l'approche bipolaire s'est manifestée dès 1930 par Haim Blanc dans un article portant sur "la variation stylistique en arabe parlé". Blanc propose de diviser la langue arabe en cinq catégories:

1. Classique standard
2. Classique modifié
3. Semi- littéraire ou dialectal relevé
4. Dialectal « koinéisé »
5. Dialectal pur⁴³.

Selon Blanc, le passage d'un style à un autre résulterait de l'action de divers facteurs : psychologiques (personnalité et état d'esprit du locuteur), sociaux, (position par rapport à l'interlocuteur) ou thématiques: (objet du discours).

Vient ensuite une autre tentative de la part de Saïd Badawi dans son livre consacré à la description des "niveaux de l'arabe contemporain en Egypte"⁴⁴. L'auteur divise l'arabe en cinq niveaux :

1. **Classique traditionnel (*fusha al turât*)** (فصحى التراث)

Ce niveau linguistique se limite aux hommes religieux et à l'usage écrit seulement comme dans les programmes religieux de "Ra'ey eldiin"(le point de vue de la religion)" et le programme de "Barid elqoraa"(le courrier des lecteurs" sur la Radio égyptienne.

2. **Classique contemporain (*fusha al-'asr*)** فصحى (العصر)

Ce niveau linguistique occupe une partie plus large que le niveau précédent. Ce registre linguistique s'emploie dans

tous les sujets relatifs à la vie contemporaine mais en utilisant l'arabe classique standard moderne. Cela paraît évidemment dans les émissions d'informations et dans les programmes du commentaire politique ou économique comme Eletegah almo'akes(la direction inverse) sur la chaîne Aljazera. Le programme de "Ahl Al Ra'ey présenté par Dr.Doreyya Sharaf Eldein sur la chaîne Dream 2 est un bon exemple pour cet arabe moderne

3. Dialectal cultivé(*ammiyyat al-muthaqqafin*) (*عامية المثقفين*)

Ce niveau paraît bien dans les programmes de discussions scientifiques, politiques, sociales et artistiques. Ce dialectal cultivé devient un moyen privilégié de l'éducation et les professeurs de l'université utilisent beaucoup le dialectal comme un moyen pour expliquer les cours. Nous remarquons ce type de l'arabe dialectal dans le programme de "Altabib" (le médecin) sur la chaîne MEHWAR sur la télévision égyptienne et dans le programme comique de *Fabrikano* présenté par l'actrice Entissar ou bien dans le programme sportif Alreyadah alyoum présenté par Khaled Elghandour sur la chaîne égyptienne Dream. Aussi

observons-nous ce dialectal cultivé dans le programme de Altabe'a al oula(la première version) d'Ahmed Almousalamany sur la chaîne de Dream2

4. Dialectal « éclairé » (*'ammiyyat al-mutanawwirin*) (عامية المتنويرين)

Ce dialectal paraît bien dans la parole des personnes assez instruites comme ce que nous observons dans le dialectal des affaires de la vente et de l'achat. Aussi nous l'observons dans la parole de certaines familles en commentant les feuilletons, les films ou bien en donnant leurs impressions sur les amis ou les proches.

5. Dialectal des illettrés (*'ammiyyat al-'ummiyyin*) (عامية الأميين)

Ce dialectal s'attache à des personnes illettrées et nous ne trouvons pas parmi les programmes télévisés ou radiophoniques un bon intérêt pour ce dialectal.

Nous observons que la problématique de Badawi se rapproche de la division déjà faite par Haim Blanc. Mais Koloughli constate que ces approches rencontrent des critiques sévères et l'argument le plus souvent invoqué contre le principe de ces

approches est que "rien n'interdit, si on les approfondit, d'aboutir à un nombre inconnu de registres⁴⁵" et à un découpage infini de l'arabe⁴⁶".

D'autre part, nous assistons à un autre point de vue proposé par El Hassan à l'égard de la sociolinguistique dans le monde arabe. Ce chercheur montre l'incapacité des modèles diglossiques et stratifiés à rendre compte de la réalité linguistique arabe. Ce sociolinguiste indique l'absence de frontières entre les niveaux de l'arabe. El Hassan est amené à reconnaître, à côté de l'arabe standard moderne (acronyme anglais : MSA) et des dialectes, une variété qu'il baptise Arabe Parlé Cultivé (Educated Spoken Arabic, acronyme : ESA), il écrit : « MSA, ESA et arabe dialectal constituent un continuum⁴⁷. Ces variétés d'arabe ne sont ni discrètes ni homogènes ; au contraire, gradation et variation les caractérisent. »⁴⁸

Kouloughli affirme que l'introduction par EI-Hassan du concept de continuum linguistique dans le domaine des études arabes a constitué une sorte de révolution, à la fois parce qu'elle paraît constituer une rupture théorique très nette avec

les problématiques « discontinuistes » précédentes, mais aussi parce qu'elle s'accompagne de l'importation des concepts et outils de la « linguistique variationniste » née dans la mouvance des travaux du sociolinguiste américain William Labov⁴⁹.

Dès lors on peut distinguer deux approches : les approches « discontinuistes » qui s'intéressent essentiellement à la caractérisation des variétés linguistiques en termes de traits spécifiques (phonologiques, morphologiques, lexicaux, syntaxiques), et les approches « variationnistes » dont l'objet principal est centré sur la définition de « variables » linguistiques et l'étude de la manière dont ces variables sont réalisées par des locuteurs déterminés dans des situations déterminées⁵⁰.

Triglossie arabe

Dans son article « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe », Kouloughli parle d'une nouvelle approche linguistique que l'on constate dans le parler arabe. L'auteur nous dit que c'est un système triglossique que l'on trouve présent dans ce parler. Selon lui, la triglossie reste une

situation intermédiaire entre le classique et le dialectal et il la nomme "la langue al-wusta"(la langue intermédiaire) tout en faisant référence à la dernière citation de Ferguson:

« Les tensions communicatives qui apparaissent dans la situation de diglossie peuvent être résolues par l'usage de formes intermédiaires de la langue, relativement non codifiées et instables (comme la mikti grecque, al-lugha al-wusta de l'arabe ou le créole de salon haïtien) ainsi que par des emprunts répétés de vocabulaire à la variété « haute » par la variété « basse ». En arabe par exemple, une variété d'arabe parlé fort utilisée dans certaines situations semi- formelles ou inter- dialectales possède un vocabulaire hautement classique mais avec peu ou pas de terminaisons casuelles, et certains traits de syntaxe classique, mais avec une base fondamentalement dialectale en morphologie et en syntaxe, et une adjonction généreuse de vocabulaire dialectal⁵¹.» Sur ce principe, nous pouvons souligner que Ch. Ferguson est conscient d'une langue intermédiaire ou bien de la langue "wusta" qui mélange entre les deux niveaux de l'arabe.

Par conséquent, il est nécessaire de dévoiler la situation de l'arabe en Egypte. Nous l'expliquons de la manière suivante :

1-L'arabe littéral⁵²

Il s'agit d'un niveau écrit et lu et secondairement parlé dans l'enseignement et quelques rares discours improvisés. C'est aussi la langue de la littérature en général, des journaux, des revues, de certaines émissions de Radio et de Télévision. On peut distinguer deux niveaux de cet arabe littéral:

A- Un arabe littéral classique: on l'utilise la plupart des cas dans la poésie traditionnelle et dans certains romans de haute tenue stylistique, Ce type d'arabe verse dans l'archaïsme dans certains cas, notamment dans le discours religieux tel que les orateurs des mosquées au vendredi ; on a d'ailleurs commencé récemment à dire quelques paragraphes en dialectal.

B- Un arabe littéral moderne dont le prototype est la langue journalistique, influencée par l'emprunt aux langues étrangères. Nous nous référons à ce type de l'arabe puisque le taux des termes empruntés aux langues étrangères paraît d'une manière évidente et claire comme nous le constatons dans les journaux Al ahram, Al Akhbar et Al Masry Alyoum.

2- L'arabe dialectal⁵³

Il s'agit d'un niveau essentiellement parlé, qui représente la langue pratiquée par tout le peuple égyptien avec certaines

variantes régionales aux niveaux phonologiques, lexicaux et sémantiques. Ce niveau oral est cependant écrit et lu dans certaines émissions radiophoniques et même dans les domaines littéraires, notamment le théâtre et les dialogues de certains romans.

Tout comme nous venons de distinguer deux types de l'arabe littéral, il est fort possible de diviser également le dialectal en deux types. Nous trouvons un niveau populaire et familier qui exprime les besoins quotidiens et un autre niveau que l'on qualifie « d'intellectualisé », utilisé surtout dans la conversation des lettrés et dans la plupart des discours universitaires et dans les émissions radiophoniques et télévisées.

Taieb Baccouche parle de ce niveau en disant « qu'il se distingue par sa capacité de l'abstraction en puisant dans le lexique littéraire et les emprunts mais en gardant toute la structure du dialectal⁵⁴ ». Donc ce niveau dialectal est bien présent chez les personnes cultivées pouvant, par leurs manières de parler, se rapprocher de celles de l'arabe classique comme le dit Lecomte dans sa description de l'arabe dialectal chez les cultivés:

« Plus l'individu est lettré, plus la langue parlée à base dialectale est conforme aux normes de l'arabe classique, au point de devenir, dans les milieux les plus cultivés, un arabe classique ne faisant plus que quelques concessions à l'arabe dialectal (suppression des désinences casuelles par exemple), ce qui est le cas chez les universitaires, mais uniquement dans le cadre de l'Université, car ils reviennent au dialectal pur dans la rue⁵⁵ ». Dans la suite nous discutons une autre forme de la variation linguistique représentée dans le bilinguisme

4-Le bilinguisme

Le bilinguisme peut se rapporter à des phénomènes concernant :

- un individu qui se sert de deux langues,
- une communauté où deux langues sont employées.

Il consiste, de manière idéale, dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser sans difficulté dans deux langues avec un niveau de précision identique dans chacune d'entre elles. Les individus authentiquement bilingues sont également imprégnés des deux cultures indifféremment et dans tous les domaines. Le bilinguisme représente la forme la plus simple du multilinguisme, qui s'oppose au monolinguisme, le fait de

parler une seule langue⁵⁶. Ainsi nous pouvons définir le bilinguisme comme l'usage alternatif de deux idiomes que le sujet parlant emploie tour à tour pour les besoins de son expression⁵⁷.

Types de bilinguisme

- Idéal lorsque la maîtrise des deux langues est parfaite
- Précoce s'il est atteint avant la scolarité
- Simultané lorsque l'acquisition s'est faite en même temps dans les deux langues, ce qui ne peut être le cas que lorsque les deux langues sont présentes dans l'univers qui entoure l'enfant, par exemple la famille ou les amis.
- Consécutif lorsque l'enfant acquiert d'abord une langue puis une autre. Il s'agit ici d'un enfant issu de l'immigration ou de personnes qui émigrent dans un autre pays.
- Passif lorsqu'une des deux langues est seulement comprise.
- Soustractif lorsqu'une des langues n'est pas considérée au même niveau, c'est-à-dire dans l'une des deux langues on observe une compétence limitée et une motivation faible)

Pour nous, nous nous intéressons au bilinguisme soustractif puisque chez la plupart des personnes interrogées nous observons que l'arabe est une langue maîtrisée mais pour la deuxième langue c'est presque connue et sa maîtrise n'égale

pas le même degré de la langue maternelle. Aussi nous nous intéressons aux personnes trilingues comme nous le remarquons chez les étudiants de la faculté Al Alsun puisque les étudiants apprennent deux langues étrangères que la langue maternelle (l'arabe).

5-L'alternance codique

L'alternance codique, selon J.J. Gumperz, est la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Ce phénomène est très courant dans les mondes créoles, dans des communautés marquées par des situations de type diglossique⁵⁸. De plus pour Marielle Causa, dans un article intitulé : Enseignement bilingue, l'indispensable alternance codique, l'alternance codique est l'une des manifestations les plus significatives du *parler bilingue*. Cette alternance des codes ne doit pas être examinée comme la manifestation d'un manque de maîtrise dans l'une des deux langues concernées. Mais elle est au contraire la marque d'une compétence presque parfaite d'un discours bilingue⁵⁹.

D'ailleurs les raisons de cette alternance codique sont multiples : le sujet du discours, l'humeur du sujet parlant, la référence à des valeurs humaines. Il faut distinguer l'alternance codique de l'emprunt lexical, qui ne marque pas la réelle volonté de changement mais qui est au contraire la marque d'un manque de compétence dans la langue⁶⁰.

Les sociolinguistes distinguent deux types de l'alternance codique. La première se passe à l'intérieur de la phrase et la deuxième se situe dans une phrase complète en alternant une phrase dans une langue et l'autre dans une autre langue. On peut donner quelques exemples empruntés à Hoffmann⁶¹:

1- personnes bilingues français- anglais

" Va chercher Marc and bribe him avec un chocolat chaud with cream on top"

2- personnes bilingues anglais- allemand

la mère : na, wie war's beim Fussball? "Comment était le match de football?"

-Pascual : Wir haben gewonnen:Unsere Seite Ganz toll (nous avons gagné le match. Notre équipe était brillante). I stopped eight goals.(j'ai arrêté huit goals) They were real hard

ones.(Ils étaient vraiment difficiles). Was gibt's zu essen?
(qu'est ce que nous allons manger?)

On remarque que dans la première phrase, l'alternance se situe à l'intérieur de la phrase ; dans la deuxième phrase, on observe que l'alternance occupe une phrase complète, c'est-à-dire une phrase dans une langue tandis que l'autre reste dans une autre langue tout à fait différente de la première.

6-Le Pidgin

Le terme de pidgin désigne différentes langues véhiculaires simplifiées créées sur le vocabulaire et certaines structures d'une langue de base, en général européenne (anglais, espagnol, français, néerlandais, portugais, etc.). Le pidgin est donc une variété inventée par un groupe de locuteurs pour communiquer avec d'autres groupes humains. Ce parler n'est pas, par conséquent, utilisé avec le groupe qui l'a inventé mais avec le groupe dont on aspire à se rapprocher⁶². Donc le pidgin semble être un connecteur entre la variété dominante et la variété subordonnée.

L'étude du pidgin devient une des priorités sociolinguistiques demandant l'analyse du conflit langagier, comme le dit H. Boyer:

"(...) La sociolinguistique du conflit analyse également les phénomènes d'hybridation liés au contact inégalitaire entre langues, mais en termes de productions interlinguales collectives, conduisant à l'émergence d'interlectes autonomes relativement stables ⁶³(...)" Ici nous comprenons que le pidgin exprime le conflit langagier et que la langue est le miroir de ce qui se passe à l'intérieure de la société puisqu'il y a quelques langues qui dominent les autres par les mots et les expressions.

Selon Boyer, le pidgin n'est pas inventé en vue de l'échange commercial comme c'est le cas dans le sabir⁶⁴ ou dans la lingua Franca au contraire les pidgins sont classés comme "des langues intermédiaires issues de contact entre populations au statut social et économique très inégal⁶⁵".

Nous remarquons ici que le pidgin exprime la situation inégale et difficile des pays en contact et cela affirme que les pays voulant dominer les autres pays d'une part économique et sociale, ils veulent également imposer leurs influences d'une part linguistique

7-Le créole

Nous venons de dire que le pidgin s'utilise pour la communication entre les membres de différentes communautés. Si le pidgin reste la langue la plus employée parmi les communautés en contact et la seule source d'acquisition pour les enfants de ces communautés, on aura une nouvelle langue qui se nomme "Créole" comme le dit Boyer:

"Lorsque le pidgin s'enrichit, se fixe, se transmet et devient ainsi la langue maternelle de toute une communauté, il devient un Créole, c'est-à-dire une langue à part entière même si on doit la considérer comme vernaculaire à usage essentiellement intra-communautaire et qui se trouve donc confronté à la langue toujours dominante dont il est issu et à son pouvoir d'attraction sociale⁶⁶".

Dans ses cours de sociolinguistique, Massieux affirme qu'on appelle traditionnellement "créoles" des langues nées, au cours des XVIIe-XVIIIe siècles, des colonisations européennes, lors des contacts entre maîtres et esclaves, amenés à communiquer oralement pour satisfaire des nécessités quotidiennes. Selon elle, dans les pays où l'on pratique des langues créoles, elles sont surtout utilisées à l'oral, et fonctionnent en alternance, avec des variétés contemporaines des langues européennes qui

se sont maintenues, voire qui ont été survalorisées aux dépens des créoles. Dans ces pays, le créole ne devient jamais une langue officielle, car son emploi se limite au champ de la conversation quotidienne, au cadre des relations personnelles, aux paroles de l'affectivité, alors que les autres langues en présence sont les plus souvent employées dans les domaines de l'administration, de l'école, et de la littérature écrite et du travail⁶⁷.

Dès lors, on comprend que le pidgin est une bonne étape pour la construction de la langue créole. Aussi peut-on dire que le pidgin et le créole possèdent quelques points communs:

- 1- La plupart des pidgins et des créoles se basent sur des langues européennes comme l'espagnol, le français, le portugais, et l'anglais...
- 2- Les pidgins et les créoles sont parlés dans les pays du Tiers-Monde.
- 3- Ils ne possèdent pas une seule phonologie.
- 4- Pidgins et créoles ne possèdent aucune situation officielle dans les pays où on les parle.

5-Pidgins et créoles ne sont pas des langues écrites, mais de langues orales⁶⁸.

Bref, nous constatons que le créole reste un phénomène linguistique d'importance considérable. Un créole se forme au contact des langues pour en former une nouvelle. Tout créole est le résultat du mixage de langues différentes ; celles-ci servent de communication au même titre que le français, l'anglais, le portugais..., mais elles ne jouissent pas du même prestige.

8-L'emprunt lexical

En linguistique, et plus particulièrement en étymologie, lexicologie et linguistique comparée, on nomme emprunt lexical (ou, plus souvent, *emprunt*) le processus consistant, pour une langue, à introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue. L'emprunt peut être direct (une langue emprunte directement à une autre langue) ou bien indirect (une langue emprunte à une autre langue via une – ou plusieurs – langue vecteur). L'emprunt fait partie des moyens dont disposent les locuteurs pour accroître leur vocabulaire⁶⁹.

Motivations de l'emprunt

Les raisons de l'emprunt sont fort variées. Tout d'abord, un signifiant pour un signifié nouvellement apparu peut manquer dans la langue empruntant le mot. Baccouche parle de ce type qu'il nomme un emprunt objectif. Il nous dit que cela se passe dans le cas où de nouveaux aliments, de nouvelles plantes, de nouveaux animaux alors inconnus ont été découverts, que l'on importe avec leurs dénominations étrangères. C'est également le cas de concepts philosophiques ou d'inventions techniques⁷⁰.

D'ailleurs, parmi les raisons de l'emprunt lexical, on recense le facteur de la position et la domination d'une langue dans les domaines culturels, scientifiques, politiques et économiques. Cette langue presque universelle devient donneuse de nouveaux mots dans les différents secteurs de la vie quotidienne.

Bien plus, l'emprunt peut faire partie d'un phénomène de mode. Il n'est qu'une des manifestations de la volonté d'imiter une culture ressentie plus prestigieuse. Baccouche indique que le motif de ce type de l'emprunt est subjectif comme dans le cas de "mode, imitation, euphémisme, snobisme⁷¹".

L'emprunt peut se faire spontanément à travers le parler populaire,

Tout comme il se réalise aussi d'une manière plus réfléchie par des spécialistes⁷².

D'autre part, un emprunt peut représenter un besoin quand il rencontre une case vide dans la langue réceptrice, comme il peut paraître inutile et en surcharge quand la case correspondante dans la langue réceptrice paraît pleine. Cela signifie que l'emprunt peut être nécessaire dans la langue d'arrivée, mais inutile lorsqu'on trouve un ou plusieurs équivalents dans la langue d'accueil, comme le souligne Salminen Nikla dans son livre intitulé "La Lexicologie":

"Les chercheurs font souvent la différence entre les emprunts nécessaires et les emprunts superflus. On peut dire que les emprunts nécessaires sont des termes qui s'imposent. Il s'agit très souvent de termes techniques relatifs à des réalités (concepts, procédés, objets, etc.) qui n'étaient pas encore en usage dans la société parlant la langue emprunteuse⁷³".

Types de l'emprunt lexical

1- le premier type de l'emprunt est celui que l'on emploie une seule fois, dans une occasion passagère. Tatiana Elkoury parle de ce type en disant:

" Il y a d'une part, l'emprunt événementiel qui s'impose dans les medias sous l'effet d'une actualité "chaude" d'un événement majeur, qu'il serait inimaginable de ne pas traiter dans les medias, par exemple la catastrophe du Tsunami fait partie des événements incontournables quel que soit le media considéré⁷⁴".

Donc l'emprunt événementiel s'impose par une force extérieure comme HANA أنفلونزا الخنازير et ne devient pas durable comme les autres types d'emprunt ; c'est ce que l'on verra dans les chapitres suivants de notre recherche.

2- Contrairement au type déjà cité, il y a un autre type d'emprunt qui dure et se soumet aux règles de la langue emprunteuse. L'intégration de ce type passe par quelques critères phonologiques, syntaxiques, morphologiques et sémantiques. Ce phénomène sera expliqué en détail dans les chapitres suivants, en prenant les mots français intégrés dans le parler égyptien comme modèle à appliquer.

3- Le troisième type de l'emprunt consiste à emprunter une partie du mot à une langue étrangère, l'autre partie restant dans la langue originale. Baccouche nomme ce type d'emprunt "un emprunt hybride". Pour lui ce terme désigne la description "des emprunts qui attestent l'influence de plus d'une langue dans la même forme⁷⁵". Dans l'arabe quotidien d'Egypte, on recense quelques exemples de ce type d'emprunt :

"II KOMPYOTAR ILSHAKHSI: L'ordinateur personnel	الكمبيوتر الشخصي
" METRO IL ANFAAQ : Métro souterrain	مترو الأنفاق
"SANI OKSIDE : bioxyde:	ثاني أكسيد
" SALIT ELENTIZAR : salle d'attente	صالة الانتظار

4- Un autre type de l'emprunt est nommé le calque. Le calque est la traduction littérale d'un terme d'une langue vers une autre. Donc dans le calque on n'emprunte pas le mot étranger mais on traduit "morphème par morphème⁷⁶". On peut donner quelques exemples illustrant ce type:

le mot de biologie est traduit en arabe par "علم الأحياء" علم الأحياء.

L'expression 'ressources humaines' est traduite par "Elmawarid elbashareyah" "الموارد البشرية"

Le mot "régime alimentaire" devient en arabe "Elnizaam elgheza'y" "النظام الغذائي"

De même, le mot anglais "week end" est traduit en arabe par "Nihayet elesboع" "نهاية الاسبوع".

Dans les exemples ci-dessus, l'arabe ne donne pas de nouveaux mots, mais seulement une traduction littérale du terme étranger. La plupart des mots calqués s'emploient dans le discours officiel, alors qu' on trouve le contraire dans le discours quotidien; le locuteur aime faciliter les choses et la traduction a besoin d'un sens pertinent spécialement dans les mots consacrés à la technologie.

Il y a en français quelques locutions qui sont calqués sur l'anglais⁷⁷:

Anglais(origine)	Français(calque)	Arabe
Honey moon	lune de miel	شهر العسل
You're welcome	Bienvenue	أهلا وسهلا
To fall in love	tomber en amour	عشق

De plus voilà quelques expressions anglaises calquées sur le français

Français(original)	Anglais	Arabe
Vers libre	free verse	شعر حر
Tiers Monde	Third world	العالم الثالث
Classement général	general classification	التصنيف العام

4- Le dernier type de l'emprunt linguistique est nommé "acronyme".

L'acronyme est un sigle que l'on prononce comme un mot ordinaire.

Ces sigles acquièrent leur popularité du fait important des organisations et des institutions qui les abritent. Ces mots sont comme un processus de réduction d'une phrase longue à un petit nombre de lettres que l'on prononce facilement⁷⁸.

Voici quelques exemples:

UNESCO: Monazamat alumam al-motahidah lel tarbiyah wa al-uloum wa alsakafah, (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science, la culture) منظمة الأمم المتحدة للتربية و العلوم و (الثقافة)

- **UNCEF**: sandoq alomam almotahidah le eghasset altefoulah
(le fond des nations- unies pour l'emergence des enfants)

(صندوق الامم المتحدة لاغاثة الطفولة)

A.U.C (Algam'ah alamerikeya fi al-kahera) (l'Université
Américaine au Caire) (American university in Cairo) (الجامعة
الامريكية فى القاهرة)

FAO: (Monazamat al-aghzia wa alzeraخah)(Foods and
agriculture organization) (Organisation pour l'agriculture et
l'alimentation)

(منظمة الاغذية و الزراعة)

Nous observons que ces acronymes sont employés dans le discours officiel, mais dans la plupart des cas, ils sont accompagnés d'une traduction en arabe.

L'emprunt lexical enrichit-il ou appauvrit-il la langue d'arrivée?

Nous pouvons souligner que l'emprunt lexical aide à enrichir le lexique de la langue d'arrivée pour plusieurs raisons:

- Les éléments empruntés créent un mot dont l'équivalent n'existe pas dans la langue d'arrivée: ils comblent alors un trou lexical ou bien une case vide.

- l'emprunt lexical donne d'autres synonymes pour le mot original de la langue emprunteuse, ce qui donne la liberté du choix pour le locuteur de choisir ses mots dans n'importe quelle situation d'énonciation.

- Ils créent un synonyme qui finit par remplacer, mais non dans la plupart des cas, l'équivalent dans la langue d'arrivée, ce qui contribue à développer une langue aux multiples racines, et à faciliter l'intercompréhension⁷⁹.

Dans le parler arabe quotidien d'Égypte, Nous rencontrons beaucoup de mots étrangers dont l'origine est quelquefois turque, persane, française, anglaise, italienne,... Notre recherche se limite à l'étude sociolinguistique des mots français présents dans le parler quotidien des Égyptiens. Mais avant de les analyser, il est nécessaire de donner quelques mots étrangers d'autres langues pour mettre en relief la présence de la question de l'emprunt lexical dans le parler quotidien et pour bien indiquer que l'arabe égyptien semble un carrefour de plusieurs cultures mixtes et riches.

Voici certains mots turcs présents dans le parler égyptien⁸⁰:

Turc	Parler égyptien	Français
atesci	Ateshgy	chauffeur
Basturma	Basterma	Type de viande salée
Boluk	Buluuk	Chambre de contrôle
Boya	Buhya	peinture
Kilavus	Alawuz/Galawuuz	Vis
Tembel	Tanmbal	Fainéant/paresseux

Voici quelques mots italiens intégrés dans le parler égyptien:

Italien	Parler égyptien	Français
Accivaga	Anshuga	Anchois
Avvocato	Avocatu/afocatu	Avocat
Gelati	Jilati	Glace
Posta	Bosta	Poste
Spirito	Isberto/seberto	Alcool
Pizza	Pitza	Pizza
Teatro	Teyatroh	Théâtre

De plus un bon nombre de mots anglais sont ancrés dans le parler égyptien et ils augmentent d'une manière imperceptible. Le parler égyptien utilise des mots anglais dans plusieurs domaines de la vie quotidienne et notamment dans la langue de la technologie et de l'informatique :

Anglais	Parler égyptien	Français
Business	Bezness	affaires
Computer	Kompyotar/kombyotar	Ordinateur
Supermarket	Sobarmarket	Supermarché
Mister	Mestar	Monsieur
Money	Many	Argent
Download	Dawenlood	Télécharger
Power	Bawae/pawar	Énergie
Mobile	Mobayel	Téléphone portable
Memory	Memory	Mémoire
Rubbish	Rabesh	Ordure
Seminar	Semenaar	Séminaire
Delete	Yedalet	Supprimer
Data	Data	Informations

Application	Ablikeshan	Application
Drop	Drob	Baisse- chute
Order	Order	Ordre
share	Yeshayar	partager

Aujourd'hui, le processus de l'emprunt au turc, à l'italien, est devenu presque rare. L'emprunt au français n'occupe plus la même place réservée à l'anglais dans cette question de l'emprunt lexical. Les Egyptiens ne suivent pas l'empire ottoman et les Italiens ont quitté l'Egypte après 1950. Le français ne jouit plus du prestige d'une langue attirante par comparaison à l'anglais. L'anglais devient alors la langue la plus 'consommée' en Egypte mais le français s'utilise dans quelques domaines réservés. Nous mettrons l'accent dans les chapitres suivants sur le phénomène de cet emprunt en français tout en analysant les mots empruntés phonologiquement, morphologiquement, et sémantiquement.

Conclusion

De ce qui précède, nous pouvons mettre en relief quelques notions qui semblent être importantes pour la compréhension

de l'analyse sociolinguistique: Définition de la sociolinguistique, objets de la sociolinguistique, la variation linguistique..... Nous tenterons dans le chapitre suivant de préciser la place de la langue française en Égypte.

Quelles classes sociales la parlent? Quelle est la place de la francophonie aujourd'hui en Égypte? Quelles sont les langues.

Bibliographie

B.Muller, le français d'aujourd'hui, Klincksieck 1985

Catherine MILLER, *Séminaire du Master Etudes Arabes, séance 12 octobre 2005, Bilan et perspective de la sociolinguistique sur le monde arabophone, Aix en province:* <http://www.mmssh.univ-aix.fr/iremam/HTML/Agenda/conf-Miller/htm>

Christian BAYLON, *Sociolinguistique, Société, langue et discours*, Nathan, Paris, 1991

Chiss (J.-L.) : *Linguistique française, initiation à la problématique structurale, T.1 (Phonologie-phonétique - lexicologie)*, Paris, Hachette, 1977.

_____ : *Linguistique française (syntaxe-communication)*, T.2, Paris, Hachette, 1978.

Dubois-Charlier(F.) : *Comment s'initier à la linguistique?* Paris, Larousse, 1975.

Guelpa (P.): *Introduction à l'analyse linguistique*, Paris, Armand Colin, 1997.

Hagège (C.) : *La structure de la langue*, Coll. Que sais-je, Paris, P.U.F., 1982.

Harris (Z.S.): “*Structure distributionnelle*”, in *Langage*,20.

Mangueneau (D.): *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1987.

_____ : *les Termes clés de l'analyse du discours*,
Edition du seuil, Paris, 1996..

_____ : *Pragmatique pour le discours littéraires*,
Dunod, Paris, 1997.

**Martinet (A.) : *Éléments de linguistique générale*, Paris,
armand Colin (nouvelle édition) 1980**

**Meillet (A.) : *Introduction à l'étude comparative des langues
indo-européennes*, Paris, Hachette, 1903, rémpr.1964.**

**Moeschler(J.): *Introduction à la linguistique
contemporaine*, A. colin, Paris, 2000.**

**Mounin (G.) : -*Introduction à la sémiologie*, Paris, éd.
Minuit, 1970.**

_____ : *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers,
1971.

_____ : *Histoire de la linguistique, des origines au
XX e siècle*, Paris, P. U. F., éd. 4, 1982.

_____ : *La linguistique du XX e siècle*, Paris, P.U.F.,
1975.

**Picoche (J.) : *Précis de lexicologie française*, Paris,
Nathan,1977.**

Prieto (L.) : *Sémiologie , dans le langage*; La Pléiade,1968.

Poitier (B.) : *Théorie et analyse en linguistique générale*,

Paris, Hachette,1987.

Sanders (C.) : *Cours de linguistique générale de Saussure*,
Coll. Lire aujourd'hui, Paris, Hachette, 1979.

Saussure (F.) : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot,
1979.

Troubtzkoy (N.) : *Principes de phonologie*, Paris,
Klincksieck,1967.

Walter (H.) : *La phonologie du français*, Paris, P.U.F.,
1982.

Yaguella (m.) : *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil,1981.

Dictionnaires consultés:

Dubois (J.) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse,
1973.

Mounin (G.) : *Dictionnaire de la linguistique*, 2ème éd.,
Paris, P.U.F.,1995

- *Le Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Paris,
Larousse, 1986

Yéhia Taha HASSANEIN, la langue et le paradoxe
identitaire dans les identités meurtrières d'A.Maalouf,
étude appliquée à je ne parle pas la langue de mon père de
L.Sebbar, in *The journal of language and Transalation*,
Volume 2, n° 1, Part III, Deuxième colloque international

**de la faculté de langue(Al-Asun), Minia: langue, culture,
et littérature, un schéma intégré, 14-16 mars 2005**

Qu'est –ce que la linguistique moderne ?

La linguistique est une science de la langue, des langues ou du langage humain. Elle a pour objectif de donner une image aussi exacte que possible de tous les aspects de la langue ou des langues étudiées sans en privilégier aucun.

On appelle *linguistique moderne* la linguistique qui s'occupe de la langue à la manière des structuralistes et de

leurs successeurs. Il s'agit tout d'abord de se démarquer de la linguistique dite comparative ou historique (philologie) qui connaît ses heures de gloire au XIXe siècle et qui envisageait les faits de façon isolée dans l'évolution des langues, alors que la nouvelle linguistique les considère dans leur rapport avec la totalité. Le XXe siècle voit l'avènement du *structuralisme*.

Qu'est –ce que la double articulation?

D'après A. *Martinet*, le langage humain est doublement articulé:

- *Les unités de première articulation* sont les plus petites unités porteuses d'une signification. Ce sont les *morphèmes* (ou *monèmes*). Soit la phrase : *les enfants jouent dans la cour.*

Morphèmes lexicaux = lexèmes (morphème porteur d'un sens lexical): *enfant- jou- cour-*

Morphèmes grammaticaux = morphèmes (morphème porteur d'un sens grammatical): *les, s, -ent, dans, la.*

- *Les unités de deuxième articulation.* Ce sont les plus petites unités distinctives de sens: *les phonèmes*. Ils distinguent les uns des autres par un ou plusieurs traits

distinctifs. Par exemple, /t/ se distingue de /d/ par un seul trait : ils sont tous les deux *occlusifs dentaux*, mais /t/ est *sourd*, tandis que /d/ est *sonore*. Le trait distinctif est la *sonorité*. /t/ se distingue de /f/ car ce dernier est *labial* et fricatif. Si l'opposition entre deux sons d'une langue permet de distinguer deux significations différentes dans cette langue, nous avons affaire à deux phonèmes différents et l'opposition est pertinente c'est à dire distinctive de sens : Ex. *mère* [mɛr] / *mare* [mar].

Définition du champ d'étude de la linguistique

Ferdinand de Saussure, linguiste suisse considéré par plusieurs comme le « père » de la linguistique, a grandement contribué à l'établissement de la linguistique comme champ d'étude scientifique. Avec ses travaux du début du 20^e siècle, il a défini ce champ d'étude comme une « science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. » (P.Robert 1991)

Cette définition amène un certain nombre de commentaires:

1- Tout d'abord, la langue est considérée comme objet d'analyse scientifique en lui-même, hors de tout contexte social qui apporte souvent des jugements de valeur, comme le démontre la citation suivante de Martinet:

" Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux." (Martinet cité dans Leclerc 1989:7)

C'est à la suite de cette définition, au début du début du 20e siècle, que la linguistique s'est établie comme discipline scientifique et qu'elle a commencé à se démarquer d'autres disciplines utilisant la langue comme la philologie (...science historique qui a pour objet la connaissance des civilisations passées par les documents écrits qu'elles nous ont laissés. (Dict. Ling Larousse)).

La linguistique se veut donc un outil de description scientifique neutre qui ne tient pas compte des valeurs personnelles associées à la perception d'une langue ou d'une population.

En accord avec cette visée, un certain nombre de questions seront soulevées ou traitées par la linguistique et par d'autres sciences connexes :

- Comment sont structurées les langues?
- Est-ce que le langage est unique aux humains?
- Comment est apparu le langage?
- Quelle est la nature du langage?
- Comment sont structurées les langues?
- Comment est-ce que le langage transmet le sens entre deux individus?
- Comment est-ce que les locuteurs produisent et perçoivent le langage et la langue?

Les analyses linguistiques ont donné lieu à l'établissement de 5 domaines distincts d'étude qui sont devenus les domaines d'analyse traditionnels de la linguistique. Le tableau ci-dessous présente une brève définition de chacune de ces sous discipline (l'étude approfondie de chaque sous discipline nécessitera une définition plus complète).

Domaines traditionnels de la linguistique, aussi appelés domaines « internes » de la linguistique :

- Sémantique : « étude du langage considéré du point de vue du sens. » (P. Robert 1991)

- Phonétique : « étude de la substance des unités vocales utilisées dans les langues humaines. » (Martin 1996 :2)

- Phonologie : « Science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique ». (Dict. de linguistique Larousse)

- Morphologie : « Étude des formes des mots. » (Dict. de linguistique Larousse)

- Syntaxe : « Étude des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases, dans une langue; (...) » (PRobert 1991)

Il est également important de noter que des études plus poussées en linguistique révélera que les frontières entres ces domaines ont tendance à s'estomper à la lumière de certaines théories (comme entre syntaxe et morphologie par exemple en grammaire générative).

Depuis ses débuts comme science reconnue, la linguistique s'est grandement diversifiée. Aux 5 champs d'étude principaux et traditionnels que sont la sémantique, la phonétique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe, se sont ajoutés un bon nombre de sous domaines comme la

neurolinguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, etc. Dans la plupart des cas, ces sous domaines proposent un éclairage sur la nature et de l'utilisation de la langue et du langage nouveau et enrichi des connaissances prises dans un domaine connexe et tout à fait compatible avec la linguistique. Il est possible de faire une comparaison avec les domaines présentés ci-dessus en affirmant que les domaines présentés ci-dessous examinent la langue dans son contexte social.

Domaines non traditionnels de la linguistique (liste non exhaustive) :

- Sociolinguistique : l'étude des relations entre les phénomènes linguistiques et sociaux.

- Ethnolinguistique : l'étude de la langue en tant qu'expression d'une culture (en relation avec la situation de communication).

- Dialectologie : « (...) discipline qui s'est donné pour tâche de décrire comparativement les différents systèmes ou dialectes dans lesquels une langue se diversifie dans l'espace et d'établir leurs limites. » (Dict. de linguistique Larousse)

- Psycholinguistique : « L'étude scientifique des comportements verbaux dans leurs aspects psychologiques. » (Dict. de linguistique Larousse)

- Lexicologie : science des unités de signification (monèmes) et de leurs combinaisons en unités fonctionnelles (...) souvent étudiées dans leurs rapports avec la société dont elles sont l'expression. » (Dict. de linguistique Larousse)

L'application de la lexicologie se nomme la lexicographie qui est la technique de confection des dictionnaires.

- L'aménagement linguistique: consiste en la mise au point d'un processus de décision sur la langue par un état ou un gouvernement, qui résulte en une politique linguistique.

- La neurolinguistique: science qui traite des rapports entre les troubles du langage (aphasies) et les atteintes des structures cérébrales qu'ils impliquent. (Dict. de linguistique Larousse)

- Analyse de discours : « (...) partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées. » (Dict. de linguistique Larousse)

Grammaire et linguistique

La notion de "grammaire" est primordiale en linguistique. Contrairement à la définition plutôt traditionnelle, elle ne réfère pas à l'ouvrage de référence qui contient une liste de règles que l'on doit suivre pour faire des

phrases bien formées en français. Elle réfère à toutes les règles de formation d'énoncés utilisées pour communiquer correctement dans une langue (et qui sont différentes d'une langue à l'autre). Plusieurs linguistes considèrent de nos jours la grammaire d'un locuteur comme étant un "modèle de compétence idéale qui établit une certaine relation entre le son et le sens." (Dict Ling Larousse)

L'une des préoccupations des linguistes est de comprendre le fonctionnement du langage d'un point de vue cognitif. Comme il est impossible, en pratique, de déterminer le fonctionnement exact du cerveau lorsque l'on utilise une langue (production ou compréhension), il est nécessaire de construire des modèles théoriques qui vont dupliquer ce fonctionnement. Le modèle **parfait** de fonctionnement du langage nous permettrait de dire que nous comprenons **parfaitement** et **entièrement** le fonctionnement de ce phénomène complexe, et ce, dans toutes les circonstances. Nous sommes encore loin d'avoir atteint ce but.

Les analyses ont donc pour but de construire des modèles théoriques ou de raffiner les modèles déjà existants. Ces analyses procèdent souvent à partir d'un ensemble d'énoncés (phrases, mots, etc.) duquel seront extraites un

certain nombre de généralités. Cet ensemble d'énoncés contiendra des énoncés qui sont soit grammaticaux soit agrammaticaux, c'est-à-dire qui satisfont ou non aux règles de formation de phrases dans une langue donnée. Ces généralités permettront au linguiste de faire des abstractions sur un point théorique particulier.

Les analyses effectuées procèdent à l'aide d'une méthodologie rigoureuse qui permet de reproduire les résultats de façon constante. Cette méthodologie n'est pas étrangère à celle utilisée dans d'autres domaines scientifiques comme la physique ou la chimie. La méthodologie utilisée par le chercheur est en général approuvée par la communauté linguistique et considérée valable. On voit mal en effet un chimiste essayant de créer une nouvelle molécule avec une toute nouvelle méthodologie truffée d'erreurs et obtenant cette nouvelle molécule seulement dans 50% des cas.

Le linguiste, lui, a la tâche de déterminer les énoncés qui sont valides dans une langue, c'est-à-dire déjà été entendus ou qui sont conforme aux règles grammaticales d'une langue comme nous les connaissons. Ceci mène à la distinction entre les énoncés qui sont jugés grammaticaux, agrammaticaux, ou acceptables :

• **Grammatical** : qui respecte les règles de la grammaire d'une langue (par ex. : « Le petit chien joue dans le parc. »)

• **Agrammatical** : qui viole les règles de la grammaire d'une langue (par ex. : *« Petit le chien joue parc le dans. ») À noter que l'astérisque, « * », indique que l'énoncé est agrammatical.

• **Acceptable** : énoncés qui sont ou pourraient être compris ou produits par une les membres d'une communauté linguistique sans effort particulier sans nécessairement être grammatical. (par ex. : « J'ai acheté un échelle » –échelle est considéré comme féminin et non masculin, ce qui rend l'énoncé agrammatical mais néanmoins acceptable). Il existe plusieurs degrés d'acceptabilité.

À la suite des observations précédentes, nous pouvons considérer la linguistique comme étant:

• **systematique**: elle possède un aspect formel et théorique qui mène à l'élaboration de modèle langagiers,

• **scientifique**: procède d'une méthodologie rigoureuse et scientifique en vue d'élaboration de modèles théoriques,

• **descriptive** (et non prescriptive): son but est de décrire la langue en elle-même, son fonctionnement et son usage.

Chapitre premier
La linguistique historique
La philologie comparée

La linguistique historique

La philologie comparée

La philologie comparée se situe à la moitié du 19^{ème} siècle. Pendant un demi-siècle, on a appliqué au langage, le modèle biologique selon lequel les langues seraient des organismes vivants qui naissent, croissent et meurent. La philologie comparée avait pour but de démontrer que toutes les langues étaient apparentées et se sont développées à partir d'une langue-mère qui était le sanskrit alors que jusqu'au 16^{ème} siècle, on pensait que c'était l'hébreu, langue de l'ancien testament. Le sanskrit est une langue ancienne et sacrée de l'Inde qui a été découverte vers la fin du 18^{ème} siècle par plusieurs érudits dont l'anglais W. Jones. Ce dernier émet l'hypothèse selon laquelle « le latin, le grec et le sanskrit présentent de grandes ressemblances donc elles ont la même origine ». Ces langues « avaient des affinités tant dans les racines des verbes que dans la forme de la grammaire qui ne pouvaient pas être dues au simple hasard ; des affinités telles qu'aucun philologue ne saurait les examiner un tant soit peu

sans être convaincu que ces langues dérivent d'une origine commune qui n'existe peut-être plus. »

Parmi les fondateurs de l'école comparatiste, les Allemands *Schlegel* (1772-1829) et *Bopp* (1791-1867) et le danois *Rask* (1787-1832).

La *méthode comparatiste* consistait à *comparer les mots de deux ou plusieurs langues* (travaux sur l'anglais et l'allemand) et ont montré le degré de proximité ou de parenté entre les mots de langues différentes :

Ex : en prenant les mots suivants *mother/mutter* ; *brother/bruder* ; *son/shon*, ils se sont aperçu qu'il existait des ressemblances de sons et de forme entre eux. L'hypothèse est donc que ces mots découlent d'une forme unique et ont évolué différemment.

II. La linguistique historique

La *linguistique historique* se situe à la fin du 19^{ème} siècle. Elle amorce le début de la linguistique moderne. Plusieurs faits vont préparer « *le cours de linguistique générale* » de F. de Saussure. La comparaison des langues rendait plus facile la démonstration des parentés mais la chaîne ininterrompue des

textes incitait à déplacer le centre d'intérêt des recherches vers l'étude des lois qui gouvernaient le passage d'un état donné d'une langue au suivant. Ainsi naquit *la linguistique historique* qui consistait en **l'étude de l'évolution continue des langues**. Ce changement dans l'appréhension de la linguistique (1850-1875) voit le développement de la *phonétique* qui devient une science à part de la linguistique. Cette transformation s'accomplit dans les années 1875-1886 avec l'école des néogrammairiens créée par en 1875, par de jeunes linguistes allemands appelés *les néogrammairiens* dont *Whitney* qui a écrit en 1875 « **vie du langage** ». Ces derniers accordaient plus d'importance à *l'étude historique* de la langue et à *l'aspect phonétique dans l'évolution des langues* tout en refusant la reconstruction de l'indo-européen au détriment des langues plus proches (qu'ils parlent) et la notion d'évolution des langues (la langue n'est pas un organisme qui vit et se développe par lui-même mais c'est un produit de la communauté linguistique). La *phonétique* expliquait la presque totalité des changements linguistiques. La langue est une institution humaine et la linguistique est une « *science historique* ». (Hermann Paul, 1880)

L'intérêt pour les langues romanes et germaniques devient de plus en plus grand. Les romanistes travaillent dans des conditions idéales par rapport aux Indo-européanistes qui avaient des difficultés à établir l'affiliation des langues jusqu'à la langue-mère. Les romanistes avaient plus de facilités pour étudier le passage du latin aux langues qui en sont issues car ils disposaient de nombreux documents ce qui leur permettait de faire des recherches concrètes alors que les indo-européanistes ne pouvaient qu'émettre des hypothèses. Par ailleurs, l'intérêt grandissant pour les langues non écrites comme *les langues amérindiennes*, qui échappaient à la description historique, a montré les limites des modèles et des règles appliquées jusque là pour les langues indo-européennes. La création de nouvelles méthodes d'analyse s'impose.

Les chercheurs vont donc se remettre en question et vont se poser plusieurs questions :

Quelle est la nature du fait linguistique ?

Quelle est la réalité de la langue ?

Comment une langue peut-elle à la fois changer et rester la même ?

Comment une langue fonctionne-t-elle ?

Quelles sont les relations entre les sons et le sens ?

A ces questions posées, *Saussure* va donner des réponses dans son *cours de linguistique générale*. Les linguistes comprennent enfin leur véritable tâche, à savoir **étudier la langue sans présupposés philosophiques, culturels ou historiques**. La linguistique n'est plus une philosophie du langage mais une **science rigoureuse et systématique**.

Chapitre deuxième
La théorie saussurienne

La théorie saussurienne

Ferdinand de Saussure (1855-1913) est considéré comme le fondateur de la linguistique moderne dite *linguistique structurale*. Il est le premier à avoir considéré la *langue comme une structure, un système*. Son œuvre intitulée « *Cours de linguistique générale* » a été publiée en 1916, à titre posthume (après sa mort). C'est un texte qui a été élaboré par deux de ses disciples *Bally* et *Sechehaye* à partir de notes prises aux trois cours de linguistique générale dispensés par *Saussure*.

Les grandes orientations du « cours de linguistique générale »

Saussure était profondément enraciné dans les recherches linguistiques de son temps. Affilié à l'école comparatiste, il a été spécialiste des langues indo-européennes plus spécialement du sanskrit. L'élaboration du cours a été influencée par les travaux de trois linguistes. Le premier est le sanskritiste américain *D. Whitney* (1827-1894) qui a fait apparaître les notions *de lois, de système, de structure*, qui font de lui le créateur d'une *linguistique statique, descriptive* et qui vont amener Saussure à parler de linguistique

synchronique. Réfutant les thèses organicistes de la langue, il insiste au contraire sur *l'aspect social des faits linguistiques* et élabore une théorie de *la langue comme institution*, deux éléments qui vont être développés par Saussure. Avec le linguiste polonais spécialiste de phonologie, *Baudouin de Courtenay* (1845/1929), *D. Whitney* a constamment insisté sur la nécessité d'analyser la langue selon un *point de vue théorique*. *Baudouin de Courtenay* a par ailleurs étudié les phénomènes phoniques en rapport avec leur fonction distinctive, éléments primordiaux pour la définition des unités linguistiques et la conception saussurienne de la langue comme « *système de différences* ». Chez le philosophe et logicien américain *Ch.S. Peirce* (1839-1914), nous retiendrons l'amorce d'une science générale des signes qui amènera Saussure à définir *la sémiologie* comme *la science des signes*.

1.1. La linguistique est une science descriptive

La grammaire traditionnelle était normative. L'intérêt portait uniquement sur la langue écrite. Pour des raisons sociales et non linguistiques, il s'agissait de protéger la règle du bien écrire et du bien parler. Par contre la linguistique va s'attacher à décrire la langue et rien que la langue sans porter de jugement de valeur. Elle va se contenter de *constater, de*

décrire et de comprendre le fonctionnement des faits linguistiques. Elle considère les langues comme des *systèmes de communication qui répondent aux besoins de la communauté linguistique.* La langue évolue donc et s'adapte aux besoins du moment. La langue va recourir à l'emprunt ou aux néologismes (mots nouveaux) et inversement certains éléments de la langue vont tomber en désuétude et même disparaître.

I.2. La linguistique moderne va s'intéresser à toutes les langues

L'objet d'étude ne se limite pas aux langues classiques mais à toutes les langues sans distinction, écrites ou orales. « *La matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte dans chaque période, non seulement du langage correct et « du beau langage » mais de toutes les formes d'expression.* » (CLG, 20)

I.3. La linguistique affirme la primauté de l'oral

La philologie comparée étudiait les textes écrits et occultait la langue parlée. La linguistique moderne va donner la primauté à l'oral sur l'écrit en se basant sur deux arguments :

- La parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture.
- Les systèmes d'écritures sont basés sur les unités linguistiques de la langue parlée (les systèmes alphabétiques ne sont que la représentation des sons d'une langue, le système syllabique est basé sur les syllabes et le système idéographique sur les mots).

1.4. La sémiologie

La langue est *un système de signes* comparable au système d'écriture, aux rites symboliques, aux formes de politesses, aux signaux maritimes...mais la langue reste le système le plus complet et le plus important. Saussure pense qu'on devrait concevoir « *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* » (CLG, 33). Ce serait une science qui étudierait tous les moyens d'expression et de communication. Cette science s'appellera la *sémiologie* du grec *semion* « signe » et expliquera en quopi consiste les lois qui régissent ces signes. La linguistique serait, selon Saussure, une branche de la sémiologie. A son tour, la sémiologie ferait partie de la

psychologie sociale. Paradoxalement, c'est la sémiologie qui fait partie de la linguistique. Un des buts de la sémiologie, selon Saussure, serait de classer les signes selon leurs aspects plus ou moins arbitraires. Par exemple, *la colombe* qui symbolise la liberté est un signe arbitraire. *La balance* qui, quant à elle, représente la justice est un signe qui n'est pas tout à fait arbitraire.

1.5 Les tâches de la linguistique

La linguistique a pour objet l'étude de toutes les manifestations du langage humain, sans exclusion des langues mortes ni des formes d'expression qui échappent « au beau langage ». En d'autres termes, la linguistique aura pour tâche *la description et l'histoire de toutes les langues* et devra dégager *des lois générales* à partir de la diversité des langues.

1-Les concepts fondamentaux du CLG de Saussure

Les concepts saussuriens qui ont permis à la linguistique de se classer en tant que science sont :

II.1. La langue est un système

« *La langue constitue un système* » (Saussure, 107) et c'est « *une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi ce serait l'isoler du système dont il fait partie, ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme.* » (Saussure, 157) La langue est donc selon Saussure un système de signes combinés, un ensemble cohérent fait d'unités linguistiques combinables entre elles et dont chaque unité n'a de sens que par rapport à celle qui la précède et à celle qui la suit.

II.2. Synchronie/diachronie

Selon Saussure, il existe deux sortes de linguistique, *la linguistique synchronique* et *la linguistique diachronique*. Synchronie et diachronie sont deux termes construits sur le grec. Synchronie, de *sun* « avec » et *chronos* « temps » et diachronique est composé de *dia* « à travers ». *La linguistique synchronique* a pour but *la description des rapports simultanés des états de langue*. Elle va décrire le

fonctionnement d'une langue à un moment donné. Pour ce faire, on se fonde sur un *laps de temps assez court* pour que l'on puisse considérer celui-ci comme un point de l'axe du temps.

Ex : étude du français en Algérie sur un temps relativement court, entre 1970 et 1980 et description phonétique du [r] masculin

La linguistique synchronique étudie le fonctionnement d'une langue avant de voir comment et pourquoi elle se modifie au fil du temps. Cependant un état de langue dont on aborde l'étude a de grandes chances d'être en cours d'évolution, mais ce changement ne peut être perceptible que sur un temps plus long.

Ex : L'étude des voyelles [a] et [ɑ] en France. Sur 66 Parisiens nés avant 1920, tous faisaient la différence entre ces deux « a » postérieur et antérieur. Sur quelques centaines de Parisiens nés après 1940, 60% seulement possèdent la même voyelle donc ne font pas la distinction entre les deux « a ». On peut donc avoir deux types de conclusion :

Une conclusion de type synchronique : l'opposition entre [a] et [ɑ] est générale.

Une conclusion de type diachronique : l'opposition entre les deux [a] et [ɑ] tend à disparaître.

La *linguistique diachronique* étudie *l'évolution ou le changement que subit la langue sur une durée plus longue.*

Elle a pour but de démontrer les modifications de cette langue au cours du temps (les éléments de la langue sont considérés dans leur successivité). A partir de Saussure, les structuralistes ont privilégié la synchronie au détriment de la diachronie, rompant ainsi avec la tradition historique et comparatiste.

Le point de vue comparatiste et historiciste pêchait par le fait qu'il *fragmentait la langue*. Les comparatistes retraçaient l'évolution d'un ou plusieurs mots et négligeaient ainsi la langue en tant que système. On arrivait ainsi à une conception erronée et non scientifique d'une langue-mère parfaite et de langues-fille dégénérées. Or, pour le locuteur d'une langue ainsi que pour le linguiste, l'aspect actuel de la langue est la seule vraie réalité concrète et palpable, le reste n'est que reconstitution ou hypothèse plus ou moins justifiée. De plus, ne peut-on pas apprendre une langue tout en ignorant son histoire et son évolution ?

II.3. Langue/parole

La langue est l'objet de la linguistique. Pour bien la cerner, Saussure a fait la distinction entre les deux concepts de *langue/langage* et *langue/parole*.

« Mais qu'est-ce que la langue ? Pour nous, elle ne se confond pas avec le langage ; elle n'en est qu'une partie déterminée, essentielle ; c'est vrai. C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. » Saussure, CLG, 25)

Le langage est la faculté humaine de produire des sons articulés par opposition au cri inarticulé des animaux. La langue, elle, est un produit social. Elle est une convention ou un ensemble de règles adoptées par tous les membres de la communauté linguistique.

La langue est un système grammatical et lexical qui est virtuellement dans chaque cerveau. « Elle est la somme de ce que les gens disent » disait Saussure. *« Elle comprendra les combinaisons individuelles (les mots) dépendantes de la volonté de ceux qui parlent et les actes de phonation également volontaires nécessaires à l'exécution de ces combinaisons. »* (Saussure, CLG, 38) Pour que la

communication s'établisse, il est nécessaire que les individus aient en commun un système de coordination et d'association des sons et des sens.

La parole est un acte individuel de communication d'un individu avec un autre, c'est l'acte de phonation qui réalise cette virtualité (exprimer des choses en utilisant à la fois le lexique et les règles de grammaire). La parole est du domaine de l'oral.

Les innovations ou les changements se produisent d'abord dans la parole avant d'être reconnues et de passer pour certaines dans la langue. Saussure disait à ce propos dans son CLG (p.138) que « *c'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements. Chacun d'eux est lancé par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage [...] mais toutes les innovations de la langue n'ont pas le même succès et tant qu'elles demeurent individuelles, il n'y a pas à en tenir compte. Puisque nous étudions la langue, elles ne rentrent dans notre champ d'observation qu'au moment où la collectivité les a accueillies.* »

Saussure disait que « *la symphonie est la langue. L'exécution de cette symphonie est la parole.* »

II.4. Signe/signifiant/signifié

« *La langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée de l'autre.* » (Saussure, CLG, 159)

Ex.: en arabe, [R] et [r] sont deux phonèmes, deux sons distincts qui sont solidaires et qui ont une valeur dans le système.

La langue n'est pas une simple nomenclature de mots. Chaque langue organise et articule le réel de façon différente et originale. Saussure compare la langue à une feuille de papier recto-verso dont les deux parties sont inséparables. « *La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée en est le recto et le son en est le verso. On ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso. De même dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire de la psychologie pure ou de la phonologie pure.* » (Saussure, CLG, 157) De ce fait pensée et parole représente une entité.

Le *signe linguistique* est une entité double : il unit un « *concept* » et une « *image acoustique* » et non une chose et un nom. Ainsi le signe linguistique « *sœur* » comporte deux éléments indissociables, le « *concept* », l'idée de « *sœur* »

d'une part et d'autre part la représentation des sons qui constituent le signe « *sœur* ». Saussure a substitué le terme *signifiant* à « image acoustique » et le terme *signifié* à « concept ».

Le signe linguistique obéit à quatre principes :

1-L'arbitraire

« *Tout système de langue repose sur le principe irrationnel de l'arbitraire du signe* » dit Saussure. Le lien unissant le signifié au signifiant est *arbitraire* c'est-à-dire qu'il n'y a *aucun rapport de motivation* entre l'idée de « sœur » et la suite de sons qui lui sert de signifiant pour preuve la diversité des langues. Pour plus de clarté, nous parlerons donc d'*immotivation du signe linguistique*.

Pour nuancer le débat, Saussure distingue entre *l'arbitraire absolu* et *l'arbitraire relatif*. De même qu'il faut faire la différence entre ce qui est tout à fait *immotivé* de ce qui est *relativement motivé*. Par exemple et selon Saussure, le chiffre 20 peut-être qualifié d'*arbitraire absolu* donc totalement *immotivé*. Le chiffre 19 quant à lui est qualifié d'*arbitraire relatif*. Il est donc *relativement motivé* car il « évoque les

termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés » (CLG, 181).

Le terme « berger » est du domaine de *l'arbitraire absolu* car il est totalement *immotivé* du fait qu'il n'existe aucune relation logique entre le signifiant et le signifié. Ce qui n'est pas tout à fait le cas de « vacher » qui lui, est *relativement motivé* donc du domaine de *l'arbitraire relatif* (« vacher » est construit sur « vache »).

Si ce principe de l'arbitraire était appliqué à l'extrême, le système reposerait entièrement sur l'immotivé ; ce qui entraînerait une grande complication et des difficultés de compréhension. L'esprit réussit à introduire une certaine régularité tels que par exemple la formation de mots à partir d'une racine commune ou le pluriel en « s », ce qui instaure un certain arbitraire relatif.

Il n'existe aucune langue où tout est arbitraire comme il n'existe pas de langue où tout est motivé ; chaque système linguistique comprend les deux éléments.

Les langues où l'arbitraire est le plus grand sont *les langues lexicologiques*, celles où l'arbitraire est le moins élevé sont les *langues grammaticales*. La langue ultra-lexicologique est le chinois. La langue ultra-grammaticale est le sanskrit. Ainsi

l'anglais est plus immotivé (c'est un système axé essentiellement sur le lexique) que l'allemand qui dispose de règles grammaticales plus nombreuses. Chaque langue au cours de son histoire, passe de l'arbitraire au motivé et vice-versa. Ainsi le français semble a priori arbitraire mais cet arbitraire s'exclut quand on se rapporte au latin.

Ex : le terme « ennemi » semble de prime abord immotivé. Mais si l'on se réfère au latin *inamicus* qui est composé du préfixe *in* « qui exprime le contraire » et *amicus* « ami », il devient motivé. De même, le mot « berger » qui semble en synchronie immotivé, est en réalité motivé si l'on se réfère au latin *berbicarius* qui provient lui-même de *berbix* « brebis ».

2-La linéarité

« Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : il représente une étendue, cette étendue est mesurable en une seule dimension, une ligne. » (Saussure, 103)

Le mécanisme de la langue va dépendre de ce caractère linéaire (les signaux maritimes donnent plusieurs informations à la fois alors que la langue, elle, ne donne qu'une information à la fois). Le caractère linéaire de la langue sera plus évident si l'on considère l'écriture. La visualisation de la ligne spatiale

(l'écriture) correspond à la ligne du temps (le langage). On ne peut prononcer qu'un son à la fois et les sons se succèdent les uns derrière les autres sur la chaîne parlée.

3-L'immutabilité/la mutabilité

Du fait que la communauté linguistique ne peut pas changer un signe linguistique par un autre, nous parlerons de *l'immutabilité* du signe linguistique. Paradoxalement, le temps fait que le rapport entre signifiant et signifié glisse. Le signe linguistique est va donc changer avec le temps, c'est ce qu'on appelle la *mutabilité* du signe linguistique.

4- Syntagme/Paradigme

Les unités linguistiques ou signes n'ont de valeur qu'à l'intérieur de leur *système* qu'est la langue et donc des relations qu'elles entretiennent avec les autres unités (sons « a ; b ; c... » ou signes « table, craie... »). Les unités linguistiques entretiennent entre elles deux types de relations :

- Relations horizontales, sélectives ou *syntagmatiques*
- Relations verticales, associatives ou *paradigmatiques*

Le *syntagme* est composé d'unités successives dues au principe selon lequel le signifiant est linéaire. Saussure appelle

syntagme aussi bien un mot composé (le contremaître), un groupe de mots (la vie humaine) ou un énoncé complet (Dieu est bon). Un terme n'a de valeur que par rapport à ce qui le précède, le suit ou les deux à la fois :

Ex : « le cours de linguistique est intéressant ». Dans cet énoncé les mots « le » est en relation avec « cours » ; « de » est en relation avec « cours » et « linguistique » ; « est » est en relation avec « le cours de linguistique » et « intéressant ».

Le *paradigme* concerne le rapprochement entre les termes utilisés. Quand le locuteur d'une langue se trouve face à un terme, son cerveau fait des associations de mots qui entretiennent entre eux des rapports ou ayant des points communs :

Ex : les verbes « enfermer » et « renfermer » ont le même radical « fermer ».

Chaque unité est située sur deux axes qui ordonnent le mécanisme de la langue, le premier est *syntagmatique* et établit des rapports horizontaux, le second se situe sur l'axe vertical et établit des rapports associatifs sur l'axe *paradigmatique* :

Les unités qui entretiennent des rapports paradigmatiques sont des unités qui peuvent se substituer les unes aux autres.

Chaque unité linguistique est soumise à deux pressions : une pression syntagmatique appelée aussi « *assimilatrice* » exercée par les unités voisines dans la chaîne parlée et une pression paradigmaticque appelée aussi « *dissimilatrice* » ou « *différenciative* » exercée par les unités qui auraient pu figurer à la même place.

Le processus de la communication

Dans le but d'expliquer le fonctionnement du langage et de la langue, les linguistes se sont intéressés à la transmission de sens entre deux individus. Cette étude a d'abord été schématisée à l'aide de la "boucle de la communication", qui présente les principaux éléments impliqués dans une interaction:

- a) production d'un message (encodage)
- b) la transmission d'un message
- c) la réception d'un message (décodage)

Si les éléments ci-dessus sont présents non seulement chez l'émetteur mais également chez le récepteur, on obtient ainsi une boucle fermée qui illustre une communication bidirectionnelle:

Les linguistes ont ensuite essayé d'élargir ce schéma en éclaircissant certaines de ses fonctions et en essayant d'incorporer le rôle de certains autres facteurs.

Le schéma de la communication de Jakobson

Ce schéma permet d'identifier un plus grand nombre d'intervenants et de facteurs intervenant dans une interaction. Tous les facteurs identifiés dans ce schéma ont un rôle à jouer dans le cadre d'une interaction et ils influencent tous le message qui est transmis.

• **DESTINATEUR ~ DESTINATAIRE**: correspondent respectivement à l'émetteur et au récepteur. Dans le cas d'une interaction normale, la communication est bidirectionnelle lorsque deux personnes interagissent de façon courante. Dans les cas où la communication est institutionnalisée (implique une institution comme une administration publique, une télévision, une université), la communication est unidirectionnelle; une seule personne produit de la parole alors que l'autre écoute. Une hiérarchie plus ou moins rigide

s'impose lors de ces interactions, comme c'est le cas dans la salle de classe, où le professeur enseigne et où vous écoutez.

- **MESSAGE:** le matériel transmis par l'interlocuteur, l'information transmise. Ce message varie énormément dans sa durée, sa forme et son contenu. Dans les interactions individualisées, le message est généralement adapté à l'interlocuteur. Dans des communications institutionnalisées, le message est plutôt rigide et standard.

- **le CONTACT** (canal): canal physique et psychologique qui relie le destinataire et le destinataire. La nature du canal conditionne aussi le message. Un canal direct (locuteurs en face à face) implique une réponse directe dans le même médium, qui est l'air ambiant dans ce cas.

Le canal peut être modifié pour vaincre en particulier l'effet du temps: l'écriture sur du papier (livres, journaux, magazines, etc.), bandes magnétiques, disques, support magnétique utilisant même le courrier électronique, etc.

- **RÉFÉRENT:** la situation à laquelle renvoie le message, ce dont il est question (le contexte). Il réfère aux informations communes aux deux locuteurs sur la situation au moment de la communication. Ces informations sont sous-

entendues et elles n'ont pas besoin d'être répétées à chaque fois que l'on débute une interaction.

- **le CODE:** "un code est un ensemble conventionnel de signes, soit sonores ou écrits, soit linguistiques ou non linguistiques (visuels ou autre), communs en totalité ou en partie au destinataire et au destinataire." (Leclerc 1989:24)
Code doit être compris par les deux locuteurs pour permettre la transmission du message. Dans certains cas, le message peut mettre en œuvre plusieurs codes en même temps (langue orale, les gestes, l'habillement, etc.). Dans ces cas, redondance, complémentarité ou contraste peuvent être mis en jeu.

Les fonctions du langage

À ces facteurs de la communication correspond une fonction linguistique bien précise (en caractères plus petits dans le tableau ci-dessous):

- **fonction RÉFÉRENTIELLE**: l'une des trois fonctions de base (avec expressive et incitative). Correspond à la fonction première du langage qui est d'informer, d'expliquer, de renseigner. Elle renvoie au référent, à la personne ou au sujet dont on parle (utilisation de la 3e personne très souvent). Intimement relié à la véracité du message en question (peut être vrai ou faux).

- **fonction EXPRESSIVE**: centrée sur le destinataire qui manifeste ses émotions, son affectivité. Axée sur le « je ». Elle englobe également l'acquisition d'expressions, d'un style, d'une façon bien personnelle de s'exprimer. Les onomatopées, les

jurons, les formes exclamatives en général, les adjectifs à valeur expressive, etc. Les traits non linguistiques du genre mimique, les gestes, le débit, les silences, ont aussi une fonction expressive.

- **fonction INCITATIVE**: axée sur le destinataire, donc sur le « tu ». On vise ici à modifier le comportement du destinataire, pour ordonner, pour interdire, pour inciter. Pensons seulement à la publicité qui incite à acheter, aux politiciens qui incitent à voter, etc.

- **fonction POÉTIQUE** (ou esthétique): fonction où l'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux de mots font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'information que le message lui-même. C'est l'aspect ludique de la langue qui est utilisée très souvent sans que l'on s'en rende compte (par exemple, dans des expressions comme « à demande insolente, réponse tranchante » (rime volontaire), ou en anglais « righty tighty, lefty loosey »). Également, en français, il est possible de dire "Tu as les yeux bleus comme un ciel d'azur!" à son amie de coeur, et ce message contient

bien plus d'information que le seul fait de comparer ses yeux au ciel.

- **fonction RELATIONNELLE** (phatique): permet de maintenir et de développer des contacts entre individus.

ex.: on parle à quelqu'un au téléphone pendant 30 minutes à tous les soirs sans vraiment rien se dire, juste pour garder le contact, juste pour être sûr que nous sommes toujours en phase. C'est le cas de toute communication vide de son contenu, comme dans certaines réunions mondaines. De même, les formules de salutations comme « Comment allez-vous? » ou « Joyeux Noël » peuvent être produites simplement pour terminer une conversation sans le sens originel (on ne souhaite pas toujours un joyeux Noël ou une bonne journée à la personne à qui l'on parle).

- **fonction MÉTALINGUISTIQUE**: explication du code utilisé, des conventions que l'on utilise pour communiquer. Tous les ouvrages traitant du code, comme les grammaires ou les dictionnaires constituent et contiennent plusieurs exemples de messages à visée métalinguistique.

ex.: «Moi, par gauchiste, je veux dire tous ceux qui veulent changer quelque chose dans notre société, que ce soit par la violence ou par la persuasion... »

« Entendons-nous, par cinglé, je veux dire fada. »

Spécificité de la communication humaine

Les langues naturelles comme le français, l'espagnol, l'allemand, le mandarin et l'anglais, sont des systèmes de communication un peu au même titre que les systèmes comme le code de la route par exemple. Cependant, ils se différencient de ces autres systèmes par une caractéristique principale. Examinez le tableau ci-dessous qui résume les similarités et différences entre les deux systèmes:

Spécificités	Systèmes de communication	Langues naturelles
a. La transmission du sens	-nombreux systèmes de communication transmettent le sens	la langue sert à transmettre du sens -tout sens transmis n'est pas voulu: les

	voulu (ex.: code de la route, langue des sourds-muets, numéros de salle, etc.)	accents nous trahissent
b. L'arbitraire	-de nombreux systèmes utilisent des signes arbitraires (code de la route, numéros de salle, code morse)	-la langue utilise aussi des signes arbitraires ("chat", "crayon", etc.) -la langue utilise aussi des signes moins arbitraires mais interprétables: par exemple: "Je suis intelligent."
c. Linéarité du message	-simultanéité permise (linéarité utilisée mais non requise): les codes	-linéarité obligée: il faut absolument mettre les sons les uns à la suite des

	visuels spécialement permettent de superposer des images	autres, sinon le message sera incompréhensible
d. Le caractère discret du signe	d. Le caractère discret du signe -les systèmes utilisent habituellement des unités discrètes, en nombre fini	-les systèmes utilisent habituellement des unités discrètes, en nombre fini -la langue utilise des unités discrètes: les sons d'une langue sont en nombre limité -la langue utilise également des unités qui présentent un nombre

		théoriquement infini de variations
e. L'organisation interne du système	-les systèmes ne sont encodés qu'à un seul niveau (simple articulation)	-les langues sont encodées à deux niveaux (double articulation): les unités significatives et les unités distinctives a) sons: [p] + [a] + [R] + [l] = "parl" b) monèmes: "parl + ez" = "parlez"

Principales différences entre la communication animale et la communication humaine

Différences	Communication humaine	Communication animale
--------------------	------------------------------	------------------------------

1. Déplacement	peut évoquer le passé, le futur, l'absent, l'hypothétique et l'impossible	énonce ce qui est lié au présent temporel et spatial (sauf abeilles)
2. Apprentissage	nécessaire	non nécessaire
3. Base	unités arbitraires (sans lien entre le mot et l'objet à décrire)	unités iconiques (avec lien entre le signifié et le signifiant)
4. Unités	discrètes (divisibles et combinables)	graduées (messages indivisibles et non combinables)
5. Mutualité	fréquente (les gens se répondent)	relativement rare
6. Mensonges,	fréquents	cas sporadiques

divagations		de mensonges et pas de divagation
7. Métacommunication	métacommunication (les gens expliquent ce qu'ils veulent dire ou corrigent les autres)	pas de métacommunication
8. Polysémie	prévalent (les mots peuvent avoir plusieurs sens)	monosémie

Parmi les caractéristiques présentées dans le tableau ci-dessus, il importe de porter une attention particulière au déplacement qui permet aux humains de parler du passé, du futur, d'imaginer, de supposer, etc. Cette caractéristique des langues naturelles, sur laquelle repose la littérature en général, est extrêmement importante car elle constitue l'une des manifestations les plus intéressantes de la langue.

La nature des unités utilisées se démarquent de celles utilisées par les animaux pour communiquer en ce sens qu'elles sont combinables et servent à former des messages qui peuvent être soit très simples soit très complexes (très longues phrases). Cette caractéristique nommée la double articulation est certainement la plus remarquable des systèmes de communication oraux propres aux humains.

Il est important d'ajouter que la plupart des signes linguistiques sont polysémiques. Prenons par exemple le mot « siège ». Le Petit Robert indique que le mot a trois sens principaux: a) « lieu où se trouve la résidence principale « d'une société, d'une organisation). », b) « lieu où s'établit une armée, pour investir une place forte », et c) « objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir ». Il est donc très fréquent pour un mot d'avoir plus d'un sens (caractère polysémique).z

Finalement, les langues naturelles sont les seuls systèmes permettant la méta-communication qui sert à la définition du code à l'aide du code lui-même. Par exemple, il est possible (et fréquent) pour quelqu'un de définir l'usage d'un terme particulier dans un texte technique par exemple. Cette situation se retrouve très souvent dans les volumes

d'introduction à un nouveau champ d'étude nécessitant la définition de notions de base.

Les branches de la linguistique

En fait, la linguistique s'intéresse primordialement à la description des langues: elle s'appuie sur l'observation objective du comportement linguistique des sujets parlants; elle décrit tout ce qui caractérise en propre une langue reconnue comme telle. La description linguistique comporte cinq branches : *la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la lexicologie et la sémantique.*

I -La phonologie

En effet, *la phonologie est une phonétique fonctionnelle* qui s'intéresse à étudier *les unités de deuxième articulation, c'est-à-dire, les phonèmes.*

Les phonèmes

Le mot *phonème* est employé pour la première fois par le linguiste polonais *Mikolay krusewski (1851-1887)*, et élève de *Baudouin de Courtenay*, polonais également, le fondateur de la phonologie. *Le phonème est la plus petite unité de son capable de produire un changement de sens.* Comparons ces deux messages:

Prenez la lampe!

Prenez la rampe!

Leur sens est différent. Au niveau de leur signifiant, ils diffèrent en un seul point : le son initial qui distingue *lampe* et *rampe*. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, *lampe et rampe* ne se distinguent que par un phonème: */l/ ~ /r/*. On dit de deux sons qui permettent de distinguer deux significations différentes que leur opposition est pertinente (distinctive de sens). Ainsi l'opposition entre les sons [l] et [r] dans les deux mots *lampe* et *rampe* est pertinente. Or, les traits qui distinguent le phonème sont appelés traits distinctifs ou pertinents. Le contraste entre la présence et l'absence d'un trait distinctif ou pertinent s'appelle opposition. C'est grâce à ces traits que nous pouvons isoler les phonèmes d'une langue donnée, que nous pouvons opposer les uns des autres.

Les voyelles se distinguent les unes des autres par au moins un trait : soit celui de l'articulation, soit celui de l'ouverture, soit du timbre, soit celui de la tension. Ainsi [ø] dans *feu* se distingue de [œ] de *beurre* parce que [ø] est une voyelle palatale arrondie fermée alors que [œ] est une palatale arrondie ouverte. Le timbre est donc le trait pertinent ou distinctif de l'opposition des phonèmes /ø/ et /œ/.

Quant aux consonnes, elles se distinguent les unes des autres par au moins un trait : soit celui du mode d'articulation, soit celui du lieu d'articulation, soit celui de la sonorité. Naturellement, une consonne peut se distinguer d'une autre aussi par deux ou trois traits : par exemple, le [t] de *toit* se distingue de [f] de *foi* parce qu'il est une occlusive alvéodentale sourde alors que [f] est une fricative bilabiale sourde. Le [m] de *moi* se distingue de *soi* parce qu'il est une nasale bilabiale sonore alors que le [s] est une fricative dentale sourde. Mais très souvent, un seul trait suffit: la sonorité. Elle permet d'opposer (= de distinguer) deux à deux les paires suivantes:

Sonores: /b/ /d/ /g/ /v/ /z/ /ʒ/

Sourdes: /p/ /t/ /k/ /f/ /s/ /ʃ/

Ces phonèmes qui s’opposent deux à deux par un seul trait (ici: la sonorité). Des paires des mots qui ne s’opposent (ne se distinguent) que par un seul phonème sont appelés *paires minimales*. Exemples de paires minimales: *teint / dain, bain/ pain, doit/ toit, barde/ barbe, phare/ four, par/ pur*.

La commutation

Nous avons dit qu’*un phonème est la plus petite unité de son capable de produire un changement de sens*, ajoutons à cette définition, *par simple commutation*.

La commutation est l’opération qui consiste, dans un mot donné à remplacer un son par un autre pour aboutir à un autre mot de signification différente (dans la même langue). Elle permet donc de dégager une autre signification, , à l’intérieur de la même langue. Donnons quelques exemples:

[kare]=*carré*/[karo]=*carreau*. Donc [e] et [o] sont des phonèmes: /e/, /o/.

[bra]=*bras*/[dra]=*drap*. Donc [b] et [d] sont des phonèmes: /b/, /d/.

[butõ]=*bouton* [bulõ]=*boulon*. Donc [t] et [l] sont des phonèmes: /t/, /l/.

Dans ces paires minimales, la différence entre les deux mots est assurée par un seul phonème dans chaque mot, comme dans les exemples ci-dessus, ou un phonème dans l'un et $-\emptyset$ dans l'autre ($[bra]=bras/[ra]=rat$). Or chaque phonème est en fait la somme de plusieurs traits distinctifs.

En français, on fait appel à cinq traits pour les voyelles et à six pour les consonnes. Pour les voyelles, nous aurons suivant *le mode d'articulation*, les voyelles ouvertes, peu ouvertes, peu fermées, fermées suivant *le lieu d'articulation*, les palatales, les palatales arrondies et les vélares et *la quantité* ainsi que *la tension*. Pour les consonnes, nous aurons, selon *le lieu d'articulation*, les bilabiales, les labiodentales, les alvéodentales, les palatales, les vélares et les glottales et suivant *la sonorité* les sonores et les sourdes, suivant *l'aspiration* les aspirés et les non- aspirés, les *simples* et les *gémérés*.

Dans la paire minimale $[tar] = tard \sim [dar] = dard$, le trait distinctif entre $/t/$ et $/d/$ est *la sonorité*: en effet, tous les deux sont des occlusives dentales mais l'une est sourde ($/t/$), tandis que l'autre ($/d/$) est sonore. Dans la paire minimale $[rate] = raté \sim [rame] = ramer$, $/t/$, occlusif, dental, sourd, commute avec $/m/$, nasal, bilabial, sonores: trois traits distinctifs! Dans

la paire minimale [ʃãte] = *chanter* ~ [ʃyte] = *chuter*, /ã/, ouvert, tendu, palatal, nasal commute avec /y/, fermé, tendu, palatal arrondie, oral = trois traits distinctifs. Dans la paire minimale [dõ] = *don* ~ [nõ] = *non*, /d/, occlusif, dental, sonore, commute avec /n/ nasal, dental, sonore = deux traits distinctifs.

Il est des cas où la commutation est impossible, par exemple le cas de [r]: le [r] roulé, liquide ou vibrante dentale (de l'accent bourguignon) et le [R] fricatif vélaire (parisien) ne permettent pas de constituer des mots différents. Les deux sons sont considérés comme des réalisations d'un même phonème. Ils remplissent tous deux la même fonction. Ainsi l'opposition de [r] par [R] dans le monème *rat* n'est pas distinctive en français parce qu'elle ne manifeste pas une répercussion au niveau du signifié. Ce phénomène s'appelle *variante libre*.

La neutralisation

On appelle *neutralisation phonologique* le fait que, dans certaines positions de la chaîne parlée, une opposition phonologique comme [e] ~ [ɛ] en français n'est plus

pertinente surtout en finale absolue comme dans **les~lait**, **mai~mais**, **ses~sais**. On dit alors que l'opposition de sonorité fermée/ ouverte est neutralisée au profit de la fermeture en finale. On dit parfois que là où il y a neutralisation apparaît *l'archiphonème*.

II- La morphologie

En grammaire traditionnelle, *la morphologie* est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou la syntaxe.

En linguistique moderne, le terme de *morphologie* a deux acceptions principales:

- a) ou bien *la morphologie* est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes et les racines pour constituer des mots (règles de formation des mots, préfixation et suffixation) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne,...
- b) ou bien *la morphologie* est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases. La

morphologie se confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe, et s'oppose au lexique et à la phonologie. En ce cas, on dit plutôt *morphosyntaxe*.

Cette branche de la linguistique s'intéresse donc à étudier *les unités de première articulation qui sont les morphèmes ou les monèmes*. Le morphème est une unité signifiante qui peut être constitué d'un ou plusieurs phonèmes. Alors que *les phonèmes* sont les plus petites unités distinctives de sens, *les morphèmes* sont les plus petites unités porteuses de sens.

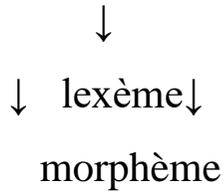
Les morphèmes et les lexèmes

Dans la suite sonore [lamitje] (*l'amitié*), on distinguera trois morphèmes : /l/, /ami/ et /tje/. Dans [dãœr] (*danseur*), on en distinguera deux: /dã/ et /œr/. Dans [lɛktris], on en isole deux également: /lɛkt/ et /ris/. On voit bien ce qui différencie ces différents morphèmes: les uns sont porteurs d'un sens lexical car ils peuvent figurer comme entrées dans des dictionnaires, les autres, qui sont, à la différence des premiers, en nombre fini dans chaque langue, d'une signification grammaticale. On a coutume d'appeler les morphèmes de type

lexical les *lexèmes* et les morphèmes de type grammatical les *morphèmes*.. Ainsi, /ami/, /dãs/, et /lɛkt/ sont *des lexèmes*, /l/, /tje/, /œr/ et /ris/ sont *des morphèmes*. Mais on voit bien également que les lexèmes n'ont pas forcément le statut de mots: si /ami/ et /dãs/ correspondent aux mots *ami* (e) s et *danse(s)*, il n'en va pas de même de /lɛkt/, qui ne peut s'employer tel quel, qui n'est pas indépendant. D'où la nécessité de le combiner avec un morphème pour obtenir un mot.

On comprend par là même que le mot est une réalité complexe: il peut s'identifier au phonème, il s'identifie généralement au lexème indépendant en tant que suite de phonèmes ou la somme d'un lexème et d'un ou plusieurs morphèmes, mais jamais au morphème seul:

/u/	=	ou	
/ut/	=	août	
/mar□/	=	marin	↓
			↓
		lexème	↓
			↓
			morphème
/prefabrike/	=	pré- fabr- iquer	



En français, les morphèmes grammaticaux sont situés avant ou après le lexème. Ce sont les préfixes et les suffixes.

Les affixes

La classe des affixes est constituée de préfixes (morphèmes à l'initiale du mot), d'infixes (morphèmes situés dans le corps du mot) et de suffixes (morphèmes terminaux). Le français se sert beaucoup de suffixes pour former ses mots. C'est ainsi que /œr/, /øz/, /ris/, /atœr/, /atris/ se trouvent associés à des lexèmes comme:

dans-

chant-

direct-

product-

cant-

fact-

répar-

indic-

présent-

Mais si *dans-eur/ dans-euse*, *chant-eur/ chant-euse* sont possibles, le féminin de *direct-eur* ne peut être *direct-euse*, celui de *product-eur* ne peut être *product-euse*. On a dans ces cas recours à un autre morphème = /ris/. D'où *direct-eur/ direct-riche*, *product-eur/ product-riche*. /øz/ et /ris/ sont bien des morphèmes de même sens gram-matical; plus exactement = ils ont la même fonction, celle de marquer le féminin d'un nom d'agent ou d'un adjectif (*enjoleur / enjoleuse*, *heureux / heureuse*, *libérateur / libératrice*, *moteur/motrice*). On dit dans ce cas que ces morphèmes sont des variantes. /øz/ et /ris/ sont appelés des *allomorphes*.

III-La syntaxe

La syntaxe est la branche de la linguistique qui s'occupe de l'étude des phrases. Elle a pour objectif d'étudier les procédés par lesquels les unités significatives sont rattachées les unes aux autres dans la phrase, de manière à exprimer les rapports entre les éléments de l'expérience.

La structure syntaxique

Telle phrase n'est pas une simple suite de mots, mais il existe des contraintes sur les types d'unités et les combinaisons dans lesquelles elles peuvent entrer. Considérons ces trois énoncés:

(1)*Jean regrette son pays.*

(2)*Jean est nostalgique de la région où il a vécu*

(3)*Luc promène le chien*

Les phrases (1) et (2) ont à peu près le même sens. Pourtant, les catégories des mots utilisés et leurs relations y sont très différentes. En revanche, (1) et (3) ont beau avoir des significations très éloignées l'une de l'autre, d'un certain point de vue, celui de la syntaxe, on a affaire à une même structure, quelque chose ne varie pas: les *catégories* et leurs *relations*. Ici on parle de la structure syntaxique. Cette structure ressort de manière exemplaire dans le cas *d'ambiguïté syntaxique* où l'on peut associer au moins deux structures syntaxiques à une même suite de mots.

Ainsi, *Léon a vu le bouquet de sa chambre* peut- il recevoir deux interprétations. Dans l'une *de sa chambre* est complément de *bouquet*, étant inclus dans <<le groupe nominal>> *le bouquet de sa chambre*. Dans l'autre il s'agit

d'un complément circonstanciel de lieu, qui peut changer de place :

De sa chambre Léon a vu le bouquet.

Dans les deux interprétations *de sa chambre* relève de la même **catégorie** (en l'occurrence, c'est un <<groupe prépositionnel>>) mais **sa fonction**, la relation qu'il entretient avec les autres constituants, diffère.

Ce phénomène de l'ambiguïté syntaxique montre qu'une phrase n'est pas une simple juxtaposition de mots mais qu'il inscrit ces mots dans un réseau de dépendances, une *structure syntaxique*.

Les principaux constituants de la phrase

Au niveau d'analyse supérieure, on pourrait envisager cette unité linguistique qu'est la *phrase*. En fait, de nombreux linguistes posent l'existence d'une unité intermédiaire entre mot et phrase, le **syntagme**. Un syntagme est une séquence de <<mots >> formant une unité syntaxique, centrée essentiellement sur le nom ou sur le verbe, qui ne suffit pas à former une phrase à lui seule. Ainsi dans la phrase *le petit enfant mangeait bien*, on distinguera un syntagme nominal (*le petit enfant*), formant un groupe syntaxique organisé autour du nom *enfant*, et un syntagme verbal (*mangeait bien*) centré sur

le verbe *manger*. Aucun de ces deux syntagmes ne suffit pas à former une phrase.

En faisant telle analyse, on aboutit à une description structurale des phrases, qui permet de déterminer à quelle catégories (nom, adjectif, morphèmes de nombre, etc.) appartiennent les constituants, quelles relations entretiennent ces catégories, mais aussi quelles sont leurs fonctions.

Le syntagme nominal

Le syntagme nominal (SN) se compose de deux éléments, dont la présence est nécessaire, le déterminant et le nom. La classe des déterminants est la classe des éléments placés à gauche du nom, qui s'accordent avec lui et ont pour fonction de le déterminer, de l'actualiser. Il s'agit aussi bien des articles que des adjectifs possessifs, indéfinis...,etc. À ces deux constituants, Det et N, s'en ajoute souvent un troisième, mais facultatif, que nous appellerons modificateur (Mod). Il s'agit surtout des adjectifs(*un gentil garçon, un chat souple...*), des relatives(*le livre que j'ai lu*), de certains syntagmes prépositionnels(*le livre de mon ami , l'homme au visage souriant...*).

L'adjectif (A) est lui-même susceptible d'avoir des expansions, car il peut être la tête d'un groupe dit **syntagme**

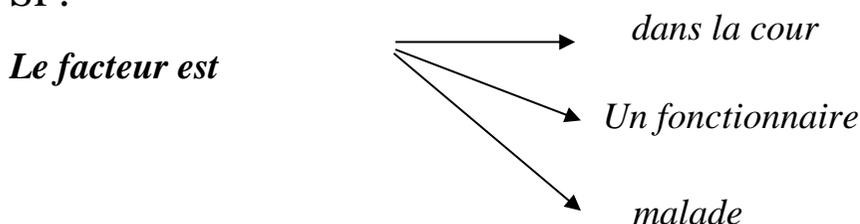
adjectival (SA) : *un livre (très épais); un livre (utile aux enfants); un livre (plus utile que celui de Paul) etc.*

Le syntagme verbal

Le verbe est la tête du syntagme verbal (SV); il peut figurer seul ou avoir des **expansions** de divers types (SN et/ou SP) selon les verbes: *Le cheval dort*: SN+ (V); *Les spectateurs regardent le match*: SN+(V+SN); *Les étudiants pensent à l'examen*: SN+(V+SP)etc.

Le SN en position d'expansion de V, (SN2) s'analyse de la même manière que le SN constituant immédiat de la phrase, (SN1): ce groupe syntaxique présente en effet la même organisation (Dét + N + Mod) quelle que soit sa place dans la phrase.

Il existe un autre type de SV, ce sont les phrases à copule, c'est-à-dire celles dont le verbe est *être*, mais aussi *paraître*, *devenir*... Ces copules sont nécessairement suivies d'un élément sur leur droite qui peut être un SA, un SN ou un SP:



Le syntagme adjoind

Si l'on considère la phrase *Des enfants ont regardé les fleurs de la fenêtre*, on constate qu'elle est **ambiguë**, puisqu'elle peut avoir deux interprétations selon l'analyse syntaxique qui en est faite. Il est en effet possible de faire de *de la fenêtre* un SP dépendant de *les fleurs* (les fleurs qui se trouvent sur la fenêtre), ou d'en faire un groupe dépendant de l'ensemble SN+SV (les enfants ont regardé les fleurs en mettant à la fenêtre); dans ce dernier cas il est impossible de rattacher *de la fenêtre* à SN ou à SV. On fera de ce groupe au même titre que SN et SV un *constituant de la phrase*, le *syntagme adjoind* (*Sadj*)

IV- La lexicologie

La lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique. Les phénomènes de dérivation et de composition, qui font partie

de la morphologie traditionnelle, sont traités par la lexicologie.

V- La sémantique.

Elle s'occupe de tout ce qui signifie : morphèmes, mots (principalement), discours. C'est l'étude du rapport entre les mots et le "réel" (les représentations du réel en fait).

Suivant G. Mounin, la sémantique est la science des significations linguistiques. La signification d'une unité linguistique est son signifié; son sens, c'est la valeur précise qu'acquiert le signifié abstrait dans un contexte, une situation, ...

La question du sens des énoncés est donc un élément fondamental d'appréciation. Pour le montrer, empruntons deux exemples de chez Chomsky. Les exemples ci-dessous démontrent que la syntaxe n'est pas l'essentiel et que l'analyse du sens s'impose de plus en plus à la linguistique moderne :

1) *Le chat de ma tante est sur le tapis*

2) *D'incolores idées vertes dorment furieusement*

On constate d'emblée que (1) est intelligible et que (2) ne l'est pas, malgré le fait qu'il soit conforme aux règles de la syntaxe. Il faut donc tenir compte, pour qu'une phrase ait un sens, de certains facteurs autres que syntaxiques.

-Les présupposés (= l'implicite)

On présuppose dans (1) que le locuteur a bien une tante, laquelle possède un chat et un tapis.

-La cohésion textuelle

Si, dans une conférence internationale, l'orateur déclare : *À mon avis, la situation économique internationale doit être considérée comme extrêmement préoccupante* et qu'il ajoute immédiatement après : *Le chat de ma tante est sur le tapis*, cet énoncé syntaxiquement et sémantiquement inattaquable est pour le moins incongru. Si, par contre, mon ami me dit : *Mon cher Patrick, il faut que je te dise : je suis très allergique aux chats. J'espère qu'il n'y en a pas chez toi ...* et que je lui réponde : *Désolé, le chat de ma tante est sur le tapis*, cela paraîtra tout à fait naturel, parce qu'*en situation*, comme on dit.

-La cohérence

En l'absence de tout contexte verbal (situation extralinguistiques), l'énoncé doit être adapté à la situation : par exemple, si vous montez dans un taxi et que la première chose que vous dites est *le chat de ma tante est sur le tapis*, celui-ci se posera inévitablement des questions sur votre santé mentale en vertu de l'incohérence de vos propos. Cet énoncé

est effectivement déplacé. D'autre part, ce même énoncé peut servir à exprimer bien autre chose qu'une assertion, par exemple, un reproche (*Je lui avait pourtant bien dit de faire attention à son chat !* *Pensez donc : un tapis tout neuf !*)

VI -La pragmatique :

Les courants post- saussuriens de la linguistique européenne de l'école de Prague ou de l'école danoise, fidèles aux concepts de Saussure, ont exclu la parole de leur étude de même que l'école distributionnelle américaine de Bloomfield.

Les deux linguistes Roman Jakobson dans ses *Essais de linguistique générale* et Emile Benveniste dans ses *Problèmes de linguistique générale* sont les précurseurs du concept d'énonciation, ils ont adopté une nouvelle perspective dans laquelle ils ont transmis la primauté des analyses linguistiques à la parole. Dans cette perspective le linguiste ne décrit plus la langue mais la connaissance que les sujets parlants ont de la langue. Jacques Moeschler, l'un des disciples de ce courant définit la linguistique comme, nous citons « *l'étude des connaissances que les sujets parlants ont de la langue,*

*connaissances qui sont à l'origine de leur capacité à formuler des jugements sur le caractère grammatical ou non grammatical des phrases, sur leur interprétabilité ou ininterprétabilité, leur caractère ambigu ou univoque, leur unicité ou leur multiplicité de sens ».*⁸¹

Marina Yaguello appelait cette perspective : « la linguistique des locuteurs. » Pour elle, nous citons, « *le sujet parlant, est au centre du langage. Ce qui veut dire que, d'une part, le langage ne saurait être étudié en dehors de toute référence au locuteur, à ce qu'il est, à ce qu'il vit, et que, d'autre part, c'est avant tout à partir de notre expérience de locuteurs que nous sommes à même d'analyser le phénomène langage* ». ⁸²

Dans cette conception, se cristallise la pragmatique qui a réagi les excès du structuralisme prêtant une attention trop exclusive aux structures syntaxiques et aux unités de 1^{re} et 2^e articulation. La pragmatique envisage le langage en référence aux interlocuteurs et à la situation du discours. Elle rend ainsi à la personne humaine sa place dans la linguistique, elle prend en compte les éléments de la langue dont le sens dépend des circonstances de l'acte de parole. Le Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse la définit sommairement ainsi, nous

citons « *Approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci, ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé* ». ⁸³

La pragmatique s'intéresse aux rapports que les utilisateurs du langage entretiennent avec ce dernier, à la relation entre les signes linguistiques et leurs signifiés d'une part, et les utilisateurs qui les interprètent d'autre part. Dominique Maingueneau affirme cette notion en disant que, nous citons « *la pragmatique constitue un composant de la langue, à côté du sémantique et du composant syntaxique. Ce composant pragmatique est issu de la tripartition inaugurée par le philosophe américain Charles Morris qui distinguait trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel et naturel* :

- 1) *la syntaxe, qui concerne les relations de signes aux autres signes ;*
- 2) *la sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité ;*
- 3) *la pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets.* »⁸⁴.

Le langage se décompose donc en trois parties : la syntaxe, qui étudie les signes et leurs relations aux autres signes ; la sémantique, qui étudie les signes et leurs relations au monde extérieur et la pragmatique, qui étudie ces signes et leurs relations aux usagers. Selon cette répartition, on peut voir la pragmatique dans la dépendance de la syntaxe par rapport au contexte d'emploi et à l'usage ou bien encore comme le fait de rendre compte du sens des expressions et des phrases en fonction des usages auxquels elles servent.

Dans cette conception la pragmatique nous paraît dissociée de la sémantique, l'usage séparé du sens. Deux questions se posent donc : y a-t-il une part de composant sémantique qui échappe au pragmatique ? si oui, laquelle ?

Dominique Maingueneau y répond : nous citons « *Pour beaucoup la position de compromis la plus aisément admissible consiste à distinguer une sémantique représentationnelle qui étudierait les conditions de vérité d'une phrase et une sémantique « pragmatique » qui prendrait en compte ce qui échappe à la première en particulier [...] : les embrayeurs : je, tu ; les déictiques temporels (maintenant, demain...) ou spatiaux (ici, à gauche...).* »⁸⁵.

On peut donc dire qu'une des dichotomies fondamentales sur lesquelles s'est exercé la pragmatique est celle entre énoncé et contexte. Et par conséquent la pragmatique se définit comme « *l'étude du langage en contexte* ». ⁸⁶

Finalement, il est à signaler que le domaine de la linguistique, à strictement parler, s'arrête à la sémantique. Cependant la frontière entre la linguistique et la pragmatique est sujette à discussion, selon que l'on considère que les règles d'usage d'expressions linguistiques font partie de leur signification, ou qu'elles sont indépendantes. En tout état de cause, l'un des buts de la pragmatique est d'expliquer, à l'aide de principes généraux et non linguistiques les conclusions qu'on est amené à tirer pour comprendre les énoncés.

Les grands courants en linguistique

De la grammaire à la linguistique

Les plus anciennes théories connues du langage apparaissent il y a près de vingt-cinq siècles en Inde et en Grèce. Panini rédige au IV^e siècle avant notre ère une grammaire du sanskrit qui constitue à la fois une excellente description de sa langue et une réflexion aiguë sur son fonctionnement. En Grèce, l'étude du langage est liée à la philosophie qui étudie le lien entre langue et logique – les deux mots provenant du grec logos. Platon (Ve-

IV^e siècle av. J.-J.) et Aristote (IV^e siècle av. J.-C.) s'y intéressent.

La *Grammaire de Port-Royal* (1660) d'Antoine Arnauld (1612-1694) et de Claude Lancelot (v. 1615-1695) est la première tentative moderne de formulation d'une théorie du langage. Elle part de l'idée qu'il existe un lien entre langue et logique et donc que le langage est une représentation de la pensée. Les différentes catégories de mots correspondant à des catégories logiques, les différences entre les langues sont analysées comme des variations de «surface».

Au début du XIX^e siècle apparaît en Europe la grammaire comparée, qui tente de reconstruire les langues originelles dont proviennent les différentes langues du monde. Depuis les remarques de William Jones en 1786, on connaît les analogies entre le sanskrit et la majorité des langues d'Europe, et il s'agit de comprendre de quelle façon toutes ces langues sont apparentées. Les travaux de Franz Bopp, des frères Grimm et de Friedrich von Schlegel déboucheront d'abord sur l'élaboration de lois phonétiques rendant compte de l'évolution des sons à travers le temps. En appliquant ces lois au problème de la langue mère, on

parviendra ainsi à reconstruire une langue hypothétique, baptisée indo-européen.

Le Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure:

Le Suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913) est le premier à effectuer une analyse de la langue de type structural, les éléments du système étant définis sur la base de leur fonction et non pas sur celles de leurs caractéristiques phoniques. Sa théorie est présentée dans son *Cours de linguistique générale* (1916), qui va révolutionner l'étude des faits de langue.

On y trouve des distinctions qui vont être au centre des conceptions de la linguistique du XX^e siècle: distinction entre le langage (la faculté générale qu'ont les êtres humains de parler), la langue (chaque instrument linguistique particulier) et la parole (l'ensemble des réalisations individuelles); distinction entre les relations syntagmatiques (relations qu'une unité linguistique entretient avec d'autres unités présentes dans la chaîne du discours) et les relations paradigmaticques (relations qu'elle entretient avec des unités absentes et qui pourraient occuper sa place); distinction entre le signifiant (c'est-à-dire la forme concrète acoustique ou phonique) et le

signifié (le concept, le contenu sémantique, l'ensemble des réalités à quoi renvoie le signifiant). De plus, l'étude synchronique est à distinguer de l'étude diachronique, c'est-à-dire que, dans le premier cas, la linguistique étudie des états de langue à un moment donné et, dans l'autre, l'évolution linguistique.

Pour Saussure, tous les faits de langue sont à étudier et la linguistique doit donc abandonner tout point de vue normatif. Ce principe implique également que toutes les langues sont dignes de devenir objet d'étude, aucune n'étant supérieure à une autre ou plus intéressante qu'une autre.

Leonard Bloomfield et le structuralisme américain

C'est avec Edward Sapir (1884-1939) et Leonard Bloomfield (1887-1949) que la linguistique américaine va prendre ses caractéristiques propres. E. Sapir est surtout connu par ses travaux sur les rapports entre langue et vision du monde (en particulier, «l'hypothèse Sapir-Whorf» selon laquelle la langue organise la culture d'une communauté). L. Bloomfield élabore une théorie linguistique béhavioriste qui refuse de prendre en compte le sens des énoncés pour ne

travailler que sur les comportements associés à l'usage de ces énoncés, la communication étant ramenée au modèle stimulus-réponse. Dans son ouvrage le Langage (1933), L. Bloomfield insiste surtout sur la segmentation de l'énoncé linguistique en unités (la phrase est segmentée en constituants immédiats, puis en morphèmes), dont il étudie la distribution et classe les variantes.

Le cercle de Prague et la phonologie

En 1926, une équipe de jeunes chercheurs russes (Roman Jakobson, Nikolai Troubetzkoï) et tchèques (Vilem Mathesius, B. Trnka, J. Vachek) fonde le cercle linguistique de Prague. Distinguant la phonétique de la phonologie, la première étudiant les sons de la parole et la seconde les sons de la langue, ces chercheurs fondent la phonologie structurale qui conçoit la langue comme un système répondant à une fonction (la communication) et mettant en œuvre les moyens nécessaires pour assumer cette fonction. Dans les Principes de phonologie (publ. posth., 1939), N. Troubetzkoï définit le phonème comme la plus petite unité fonctionnelle, et

l'opposition phonologique comme l'opposition phonique qui permet de distinguer deux unités sémantiques.

D'autres linguistes se joignent au cercle de Prague, comme le Britannique Daniel Jones et les Français Émile Benveniste et André Martinet, qui sont les principaux propagateurs de ces thèses.

L'école de Copenhague et la glossématique

Deux linguistes danois, Louis Hjelmslev et Knud Togeby, ont repris de l'enseignement de F. de Saussure l'idée que la langue est une forme et non pas une substance, créant la glossématique (du grec glôssa signifiant «langue») et s'efforçant de construire une sorte d'algèbre de la langue considérée comme pur jeu de différences. Sur le modèle du cercle de Prague, L. Hjelmslev crée, en 1931, le cercle linguistique de Copenhague. Les Prolégomènes à une théorie du langage (1941) restent son texte le plus important. Dans cette approche épistémologique, seule la présentation du couple connotation/dénotation, reprise et transformée par Roland Barthes, a fait école.

La linguistique française

Les deux figures marquantes de la linguistique française moderne sont Emile Benveniste et André Martinet. Benveniste a systématisé la notion de racine (une voyelle alternante entre deux consonnes) et s'est très vite converti à une approche structurale du lexique, étudiant en particulier le vocabulaire des institutions indo-européennes. Puis il s'est consacré à la linguistique générale (Problèmes de linguistique générale, 1966-1974), apportant des contributions importantes à la théorie de l'arbitraire du signe et à celle des temps et des pronoms.

A. Martinet propose une théorie générale de la langue, connue sous le nom de fonctionnalisme, approche structurale qui ne néglige pas pour autant la dimension historique et qui analyse les faits de langue à la lumière de la fonction – considérée comme centrale – de communication. Partant de l'acquis de la phonologie – qu'il a contribué à améliorer, en particulier en ce qui concerne la théorie de l'archiphonème et de la neutralisation –, A. Martinet élabore la notion de double articulation, posant que la langue est segmentée, d'une part, en monèmes (unités linguistiques ayant à la fois une forme et un sens, qu'il va classer à partir de la façon dont elles

marquent leur fonction) et, d'autre part, en phonèmes (unités linguistiques n'ayant qu'une forme et pas de sens); cette vision lui permet de montrer comment quelques dizaines de phonèmes permettent de former des milliers de monèmes qui, à leur tour, s'assemblent dans les énoncés linguistiques.

Vers une grammaire générative

Se situant tout d'abord dans la lignée de l'école bloomfieldienne, l'Américain Zellig Harris formule les principes de l'analyse distributionnelle, en particulier dans *Methods in Structural Linguistics* (1951). Il repousse l'utilisation du critère de sens pour fonder la description linguistique sur l'inventaire de la distribution des phonèmes et des morphèmes, c'est-à-dire sur la somme des environnements de ces unités. Il développe ainsi une analyse de la phrase en constituants immédiats.

Z. Harris évolue ensuite vers une linguistique transformationnelle en partant essentiellement du problème des ambiguïtés syntaxiques. Si une phrase peut avoir deux sens, cette difficulté peut être expliquée en remontant au noyau à partir duquel, par transformation, est construite cette

phrase. Dans un autre domaine, l'apparente identité de structure de deux phrases – le menuisier travaille le dimanche et le menuisier travaille le bois – peut être réfutée en constatant qu'elles ne se prêtent pas aux mêmes transformations.

Noam Chomsky, disciple de Z. Harris, va utiliser cette idée de transformation d'une tout autre façon. Voulant dépasser le stade classificatoire de la linguistique, il veut élaborer un modèle des langues et du langage, et part du principe qu'une grammaire est constituée par un ensemble fini de règles permettant de produire un ensemble infini de phrases.

Une description syntaxique (ou grammaire générative) doit donc être pour N. Chomsky l'ensemble des règles dont l'application permet de produire toutes les phrases correctes de la langue.

Revenant aux conceptions de la Grammaire de Port-Royal, il distingue ainsi entre les structures profondes et les structures superficielles, les secondes provenant des premières par application des règles de transformation. Pour lever l'ambiguïté d'une phrase – phénomène de «surface» –, il suffit de remonter son histoire générative, c'est-à-dire

d'appliquer les règles de transformation à l'envers, pour retrouver la structure profonde concernée.

La sociolinguistique

Le Français Antoine Meillet (1866-1936) est le premier à insister sur les rapports entre la langue et la société. Dans un article intitulé «Comment les mots changent de sens», il s'attachait à étudier les liens entre milieux sociaux et variantes linguistiques. De façon plus générale, A. Meillet considérait que le langage est un fait social et que la tâche du linguiste est de préciser à quelle structure sociale correspond une structure linguistique déterminée.

Après avoir été longtemps négligée, l'analyse sociale du langage viendra de deux horizons très différents, celui de linguistes se réclamant du marxisme et celui de la sociolinguistique américaine.

Pour ce qui concerne le marxisme, c'est surtout Paul Lafargue qui, dans un article consacré à «la Langue française avant et après la Révolution» (1894), a analysé l'influence sur le vocabulaire d'un événement politique et social marquant. Entre 1920 et 1950, la linguistique soviétique officielle,

centrée sur les travaux de Nikolai Marr – qui affirme que le langage des ouvriers aurait, malgré les différences de langues, des caractéristiques communes – ne fera pas plus avancer les choses.

La nouveauté vient des Etats-Unis où se développe, à partir des années 1960, une ethnologie de la parole, autour de chercheurs comme Dell Hymes ou John Gumperz, qui travaillent sur les interactions et les enjeux que l'on peut déceler derrière l'utilisation de la langue. À la même époque, en Grande-Bretagne, Basil Bernstein étudie les rapports entre formes linguistiques et classes sociales.

Plus important est l'apport de William Labov, tant au niveau méthodologique que sur le plan théorique. Saisissant le langage dans son contexte social, il en vient à définir une communauté linguistique comme un groupe de locuteurs qui partagent un ensemble d'attitudes sociales envers la langue: non pas des individus qui pratiquent les mêmes variantes, mais des gens qui jugent ces variantes de la même façon.

La psycholinguistique

Certains chercheurs ont voulu mettre l'accent sur les relations entre les messages échangés par les interlocuteurs et l'état mental de ces interlocuteurs: c'est le domaine de la psycholinguistique. Cette science prit corps dans les années 1950 autour de psychologues (C.E. Osgood, J.B. Carroll) et de linguistes (T.E. Sebeok, F.G. Lounsbury). Le projet initial de la psycholinguistique était d'analyser la façon dont les intentions du locuteur étaient transformées en messages que l'interlocuteur pouvait interpréter. Le psychologue B.F. Skinner intervint à son tour dans le débat, en proposant (le Comportement verbal, 1957) une psychologie du langage fondée sur le comportementalisme. D'autres psychologues, comme le Soviétique Lev Vigotski ou le Suisse Jean Piaget, apporteront également leur contribution à la construction de la nouvelle discipline. Les chercheurs influencés par les théories de N. Chomsky vont, pour leur part, développer une approche psycholinguistique dans le cadre de l'analyse générative.

La linguistique appliquée

La linguistique appliquée consiste dans l'utilisation des méthodes de la linguistique ou des résultats des descriptions linguistiques pour résoudre différents problèmes techniques ou sociaux.

L'application de la linguistique à l'enseignement

En premier lieu, la linguistique a beaucoup apporté à l'enseignement des langues, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou des langues étrangères. On a pu, par exemple, montrer que les difficultés rencontrées dans l'étude d'une langue étrangère étaient en partie explicables par les différences de structure entre la langue source et la langue cible, et qu'il était possible d'élaborer des méthodes d'enseignement des langues étrangères spécifiques à une langue maternelle. Ainsi, le mot français bois, qui désigne à la fois la matière («du bois») et un ensemble d'arbres, s'oppose à forêt («un ensemble d'arbres plus étendu»), alors qu'en espagnol leña ne désigne que le bois de chauffage, madera désigne le bois de construction, bosque désigne une petite forêt et selva une forêt plus importante. Un Français apprenant l'espagnol aura donc du mal à dominer ce vocabulaire. Cette approche, qui porte le nom de linguistique contrastive, part de l'analyse des fautes commises par les

débutants, cherche leur explication dans les différences de structure (syntaxiques, phonologiques, sémantiques) entre la langue maternelle et la langue étudiée, et débouche sur une méthodologie pédagogique appropriée, proposant une progression et des exercices correctifs.

On a pu aussi montrer que certaines difficultés d'apprentissage du calcul, en particulier chez des enfants de migrants, n'étaient pas liées au calcul lui-même, mais à des difficultés de compréhension de la langue dans laquelle on enseignait cette discipline, ce qui a porté l'attention à la fois sur l'importance de la langue d'enseignement et sur l'inégalité des enfants issus de classes sociales différentes face à l'école. La linguistique appliquée à l'enseignement est donc une branche importante de la linguistique appliquée, qui a aujourd'hui sa place dans la formation des enseignants.

L'application de la linguistique à la traduction

Un autre domaine dans lequel les recherches linguistiques ont une application immédiate est celui de la traduction, en particulier la traduction automatique. La multiplication des ordinateurs a laissé espérer la possibilité de remplacer le traducteur humain par une machine, ce qui impliquait des descriptions formelles de la syntaxe et de la

sémantique des langues concernées. De ce point de vue, les travaux de Noam Chomsky (qui parlait de l'hypothèse qu'il y a des structures communes à toutes les langues) ont paru un temps prometteurs, mais on s'est aperçu qu'on ne pouvait pas transposer de façon automatique une langue dans une autre, et qu'il était nécessaire de passer par une sorte de langue intermédiaire, de caractère universel. Ces travaux ont ouvert la voie à des recherches concernant la linguistique mathématique et les universaux du langage, mais les résultats sont pour l'instant limités.

D'autre part, la mise au point de langages de programmation nécessite une réflexion interdisciplinaire entre linguistes et informaticiens, tandis qu'à l'inverse les travaux sur l'intelligence artificielle impliquent que les linguistes utilisent largement l'informatique.

Les applications de la psycholinguistique

Dans le domaine de la psycholinguistique, les applications sont également nombreuses, qu'il s'agisse de l'étude des troubles du langage et de leurs rapports avec les

lésions corticales ou avec des maladies mentales: la phoniatry, la neurolinguistique, la psychopathologie ou la pathologie du langage sont ainsi des domaines privilégiés d'application de la linguistique, qui est une aide précieuse dans la compréhension et le traitement des troubles de l'acquisition et du maniement du langage.

Les applications de la sociolinguistique

Enfin, la sociolinguistique a, entre autres débouchés, un domaine d'intervention fondamental dans ce qu'on appelle la planification linguistique, en particulier dans les pays ayant obtenu récemment leur indépendance: analyse du plurilinguisme, étude de l'émergence de langues véhiculaires, proposition de langues d'unification, de scolarisation, normalisation du vocabulaire, néologie, etc. Les linguistes jouent donc un rôle central dans la description des situations, la mise au point d'alphabets pour les langues non écrites, la standardisation des langues dialectalisées, l'élaboration de manuels scolaires, toutes choses nécessaires lorsqu'un gouvernement décide par exemple de promouvoir au statut de langue officielle une langue locale en remplacement d'une langue héritée de l'époque coloniale. Mais il faut alors choisir, parmi les nombreuses langues en présence, celle qui pourra

jouer ce rôle, et l'«équiper» en conséquence. On distingue ici entre la politique linguistique (c'est-à-dire les grands choix en matière d'intervention sur la langue ou sur la situation linguistique, qui relèvent de l'État) et la planification linguistique (l'application concrète de ces choix qui nécessite l'intervention des linguistes).

Les politiques linguistiques peuvent chercher à intervenir sur la langue (lorsqu'on veut normaliser, lutter contre les emprunts à des langues étrangères, moderniser en créant de nouveaux mots) ou sur les langues (lorsque l'on veut changer les rapports entre les langues en présence). Dans le premier cas, on notera l'exemple du Québec, qui lutte contre l'influence de l'anglais sur le français, ou de la Turquie, qui, à l'époque d'Atatürk, a modernisé sa langue. Dans le second cas, on citera l'Indonésie qui, après son indépendance, a su élever une langue véhiculaire, le malais, au statut de langue nationale, malgré la grande multiplicité des langues en présence sur son territoire.

Notes

¹ William LABOV constate que: "*...il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue.*" : William LABOV, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 1976, p. 228

² Cf. Christian BAYLON, *Sociolinguistique, Société, langue et discours*, Nathan, Paris, 1991, P.35

³ Cf., Marie-Christine Hazaël-Massieux, Cours de Sociolinguistique, publiés sur le site <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/definitions.htm>

⁴ Loc.Cit

⁵ Loc.Cit

⁶ Cf., Catherine MILLER, *Séminaire du Master Etudes Arabes, séance 12 octobre 2005, Bilan et perspective de la sociolinguistique sur le monde arabophone*, Aix en province: <http://www.mmsh.univ-aix.fr/iremam/HTML/Agenda/conf-Miller/htm>.

⁷ Cf., Pierre DUMONT et Bruno MAURER, *Sociolinguistique du Français en Afrique francophone*, Edicaff., Paris, 1995, PP: 3:4 .

⁸ Ibid., P.4

⁹ Pierre DUMONT et Bruno MAURER, Op. Cit., P.4.

¹⁰ Ch.Baylon, *Op.Cit.*, p. 78.

¹¹ Hazaël- Massieux, *Op.Cit.*

¹² Cf., Yéhia Taha HASSANEIN, *la langue et le paradoxe identitaire dans les identités meurtrières d'A.Maalouf, étude appliquée à je ne parle pas la langue de mon père de L.Sebbar*, in The journal of language and Translation, Volume 2, n° 1, Part III, Deuxième colloque international de la faculté de langue(Al-Isun), Minia: langue, culture, et littérature, un schéma intégré, 14-16 mars 2005.

¹³ Hazaël- Massieux, *Op.Cit.*

¹⁴ Cf., Henri. BOYER, *Sociolinguistique: Territoire et objet*, Delchaux et Niestlé Paris, 1996, PP: 9:10.

¹⁵ Ibid., P. 10.

¹⁶ C.Miller, Op.Cit., P.2

¹⁷ Jean DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994, P. P.435.

¹⁸ Massieux, Op. Cit.

¹⁹ W. Labov, Sociolinguistique, Paris, Minuit, 1976, pp. 258-259

²⁰ Cf., Massieux, Op.Cit

²¹ Cf., W. Labov, Op.Cit., P.259

²² Massieux, Op.Cit.

²³ M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284

²⁴ Un géolecte est une variété linguistique considérée sous l'angle de l'aire géographique occupée

²⁵ Les *régiolectes* et *topolectes* sont la même signification des *géolectes*.

²⁶ Loc.Cit

²⁷ M. L. Moreau, Op.Cit.

²⁸ Loc.Cit

²⁹ Ch. Baylon, Op. cit., PP: 161, 162.

³⁰ B.Muller, **le français d'aujourd'hui**, Klincksieck, 1985, p. 264

³¹ Massieux, Op.cit.

³² Loc.Cit

³³ Loc.Cit

³⁴ Massieux, Op. Cit.

³⁵ Loc.Cit

³⁶ Cf., M.L. Moreau dans son article "Les types de normes, 1997, in Massieux, Op.cit

³⁷ <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>

³⁸ Ferguson, Diglossia, Word, 1959, P.435, cité par Kouloughli, Djemel-Eddine, **Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe**, les langues en Egypte, première série no 27-28, Cedej, 1996, PP:287:299

³⁹ Massieux, op.cit.

⁴⁰ <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/diglossie.htm>

<http://creoles.free.fr/Cours/digloss.htm>⁴¹

⁴² <http://creoles.free.fr/Cours/digloss.htm>.

⁴³ H. BLANC, « **Stylistic Variation in Spoken Arabic: A Sample of Interdialectal Educated Conversation** », *Contribution to Arabic Linguistics*, 3, C. A. Ferguson Ed., Harvard University Press, 1960, in Kouloughli, Djemel-Eddine, **Op.Cit.**, PP:4, voir aussi le site <http://ema.revues.org/index1944.html>

⁴⁴ BADAWI M., *Mustawayât al-'arabiyya al-mu'âsira fi misr (niveaux de l'arabe en Egypte)*, Dâr al-ma'ârif, Le Caire, 1973. , *مستويات العربية المعاصرة في مصر*, دار المعارف, القاهرة, 1973

⁴⁵ MEISELES G., « **Educated Spoken Arabic and the Arabic Language Continuum** », *Archivum Linguisticum*, 11, 1980, p. 118-148, in , in Kouloughli, Djemel-Eddine, op.cit., P:5, voir aussi le site <http://ema.revues.org/index1944.html>

⁴⁶ TARRIER J.-M.: « **À propos de sociolinguistique de l'arabe** », *Bulletin d'Etudes Orientales*, XLIII, IFEAD, Damas, 1991, in in Kouloughli, Djemel-Eddine, op.cit., P:5, voir aussi le site <http://ema.revues.org/index1944.html>

⁴⁷ En sociolinguistique, on parle de continuum linguistique quand deux ou plusieurs langues ou dialectes différents se mélangent sans qu'on puisse leur définir de limite géographique. Cf., http://fr.wikipedia.org/wiki/Continuum_linguistique

⁴⁸ EL-HASSAN S. : « Educated Spoken Arabic in Egypt and the Levant; A Critical Review of Diglossia and Related Concepts », *Archivum Linguisticum*, 8-2, 1977, p. 112-132, in in Kouloughli, Djemel-Eddine, op.cit., <http://ema.revues.org/index1944.html>

⁴⁹ Cf., Kouloughli, Djemel-Eddine, op.cit., <http://ema.revues.org/index1944.html>

⁵⁰ ., Kouloughli, Djemel-Eddine, **op.cit.**, <http://ema.revues.org/index1944.html>

-
- ⁵¹ Ferguson, Op. Cit., P. 433, cité par Djemel-Eddine, KOULOUGHLI, **op.cit.**, <http://ema.revues.org/index1944.html>
- ⁵² Taïb BACCOUCHE, **L'emprunt en arabe moderne**, Tunis, Carthage, Beit Alhikma, 1994, PP: 40:41
- ⁵³ Taïb BACCOUCHE, **Op. Cit.**, PP:40:41
- ⁵⁴ Ibid., P.40
- ⁵⁵ Lecomte G., « L'Arabe tel qu'on le parle », *Les Langues Modernes* (nov.-déc.), Paris, 1960, P. 457 in Kouloughli, Djemel-Eddine, **Op.Cit.**
- ⁵⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme> 16/7/2009
- ⁵⁷ Van Overbeke, Maurice (1972) : **Introduction au problème du bilinguisme**, Langue et Culture, Paris, Editions Labor, , P. 118, in Nadine Kühne, le bilinguisme, <http://www.deadfeed.org/~overmann/glossaire/Bilinguisme.htm>
- ⁵⁸ Gumperz, John J., 1982 : **Discourse strategies**, Cambridge : Cambridge University Press, traduction française de l'ouvrage dans *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989 in: <http://creoles.free.fr/Cours/alternance.htm>
- ⁵⁹ Causa, Mariella : **Enseignement bilingue. L'indispensable alternance codique**. Le Français dans le Monde, Mai-juin 2007 - N°351, in <http://www.deadfeed.org/~overmann/glossaire/Alternancecodique.html>
- ⁶⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Alternance_de_code_linguistique
- ⁶¹ Hoffman P.11, 1991, cité par Adel REFAAT, **Social function of loanwords in Arabic Dialecte of Cairo**, Université de Minia, 2001, P.1
- ⁶² Cf., Adel REFAAT, **Op. Cit.**, PP: 9:10.
- ⁶³ Henri BOYER, Op.Cit., P.21
- ⁶⁴ Un sabir est une langue de relation utilisée entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes mais placés devant la nécessité de communiquer, d'où l'emploi spécialisé de cette langue dans un domaine donné.
- ⁶⁵ Ibid., PP: 21:22.
- ⁶⁶ Henri BOYER, Op. Cit., PP:21:22
- ⁶⁷ Cf., Massieux, Op. Cit.
- ⁶⁸ Cf., Adel REFAAT, Op. Cit., P.11
- ⁶⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_lexical
- ⁷⁰ Baccouche, Taïb, **Op. Cit.**, P.91
- ⁷¹ Loc.Cit
- ⁷² Baccouche, Taïb, **Op.Cit., P.91**
- ⁷³ Salminen, Aino Niklas, **La lexicologie**, Paris, Armand Colin, 1997, P. 84.
- ⁷⁴ Elkoury, Tatiana, Les emprunts médiatiques: De l'actualité à l'implantation, P. 2: www.certa.usj.edu.lb/a/kimiya/Tatianakkhoury.fr.pdf.
- ⁷⁵ Baccouche, **Op.Cit.**, P.59
- ⁷⁶ Traduit de Adel REFAAT, **Op. Cit.**, P.21
- ⁷⁷ [http://fr.wikipedia.org/wiki/Calque_\(linguistique\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Calque_(linguistique))
- ⁷⁸ En anglais, on nomme initialisme quand on prononce Lettre par lettre le mot donné, mais acronyme pour le mot que l'on prononce d'une manière complète et directe." If the result can only be pronounced letter by letter, we call it initialism; if it can be pronounced as a word, we call it Acronym" Cf., Refaat, Adel, Op.Cit., P.22.
- ⁷⁹ <http://www.galanet.be/dossier/fichiers/Emprunts.doc>: Les emprunts dans les langues romanes.
- ⁸⁰ Hans Weher, A Dictionary Of Modern Arabic, 1980, in Adel REFAAT, **Op. Cit.**, PP:27:29.

-
- ⁸¹ - **Jacques Moeschler**, *Introduction à la linguistique contemporaine*, A. Colin, Paris, 2000, p. 12
- ⁸²- **Marina Yaguello**, *Alice au pays du langage*, édition du Seuil, 1981, P. 12.
- ⁸³ - **Le Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse**, Paris, Larousse, 1986, P. 8412.
- ⁸⁴ - **D. Maingueneau**, *les Termes clés de l'analyse du discours*, Edition du seuil, Paris, 1996, P. 65.
- ⁸⁵ - **D. Maingueneau**, *Pragmatique pour le discours littéraires*, Dunod, Paris, 1997, P. 4.
- ⁸⁶ - **D. Maingueneau**, *la pragmatique pour le discours littéraire*, **Op.Cit.P.3.**